

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE NAY

■ ■ Pays de Nay
Communauté
de communes

sommaire

05

Editorial

06

Grand angle

Les réunions annuelles d'information avec les associations

08

Zooms

Le SDCI et l'adhésion d'Assat et de Narcastet
La refonte de la dotation de solidarité

10

Actualité et activités des services

12 Développement économique

14 Tourisme

16 Culture

18 Lecture publique

20 Patrimoine

22 Jeunesse · Sport · Vie associative

24 Petite enfance

26 Action sociale · Services aux personnes

28 Aménagement de l'espace · Urbanisme

30 Habitat · Cadre de vie

32 Déchets et environnement

34 Assainissement

36

Infos, chiffres et données

38 Liste délibérations 2015

42 Contrat territorial

43 Communication

44 RH (organigramme, formation, mutualisation, stagiaires, action sociale, AEP)

48 Budget

50 Animations d'été jeunes

51 Transport à la demande

52 Nayeo

53 Office de tourisme

54 SPANC

56 Glossaire



L'action de la Communauté de communes concerne des domaines variés. Le rapport annuel d'activités permet d'en avoir une bonne vision d'ensemble.

Cette année, afin d'en faciliter la lecture, le rapport est construit autour de 3 grandes parties :

- un « grand angle » (qui permet, dans ce rapport 2015, de mettre en relief nos échanges, depuis plusieurs années, avec les associations) et des « zooms » d'actualité importante (cette fois-ci le SDCI et la refonte de la dotation de solidarité),
- l'actualité et les activités par services,
- une partie finale qui réunit tout un ensemble d'informations et de documents communautaires utiles.

Bien entendu, au jour le jour, vous pouvez retrouver toutes ces informations et suivre l'actualité de la Communauté de communes sur son site internet (www.paysdenay.fr) et sur notre extranet, ainsi que sur les sites de l'Office de tourisme et de la piscine Nayéo et dans le journal trimestriel de la CCPN.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Petchot-Bacqué
Président

éditorial



réseau PALVA

Réunions annuelles d'information pour les associations

Une dynamique collective intéressante s'est nouée, ces 3 dernières années, autour du programme d'information et de formation des associations du territoire avec le **réseau PALVA (Points d'appui locaux à la vie associative)**.

Ce réseau départemental rassemble plusieurs associations et organismes de formation qui disposent d'un service spécifique d'accompagnement aux associations avec des personnes identifiées.

Leurs complémentarité et compétences différentes permettent de pouvoir répondre à des besoins spécifiques des associations, en termes d'évaluation des besoins, de méthodologie de projet, d'organisation, de communication...

Un programme annuel de réunions d'information et de formations gratuites à destination des bénévoles des associations est d'ailleurs proposé sur Pau.

Suite à un besoin exprimé par les associations locales, très nombreuses, actives et impliquées auprès des publics enfants, jeunes et adultes et dans les domaines sportifs, culturels, de loisirs, la CCPN propose également depuis trois ans, dans ses locaux, une réunion d'information, animée par le réseau PALVA.

Les thématiques précédemment traitées répondaient aux souhaits recensés auprès des associations locales, à savoir, « **la responsabilité des dirigeants** » « **les sources de financement** » « **la gestion associative** » et suscitent toujours l'intérêt d'une trentaine de bénévoles associatifs.

Une nouvelle séance a été proposée sur le thème « **Organiser une manifestation** ». L'organisation d'une manifestation sportive ou culturelle n'est pas toujours très simple et soumise à des règles particulières ou spécifiques.

Les responsables associatifs trouvent dans ces réunions des conseils, des principes à respecter et des recommandations pratiques leur permettant de réussir leur manifestation.

Ce cycle de réunions d'information se poursuivra en fonction des thématiques souhaitées par les bénévoles associatifs du territoire qui viennent en nombre et participent activement.

Au-delà de l'information reçue et des conseils apportés, ce moment permet aux associations d'échanger sur leurs préoccupations communes, de partager des « bonnes pratiques » et, pourquoi pas, d'envisager des projets communs.



Dates des réunions et thématiques

6/11/2013
« **Les sources de financement** »

18/04/2013
« **La responsabilité des dirigeants** »

18/12/2014
« **La gestion associative** »

3/02/2016
« **Organiser une manifestation** »

grand angle



Avis de la CCPN sur le projet de SDCI

(délibération du 9 novembre 2015)

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a notifié le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) à la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) le 29 septembre 2015. Ce projet proposait un élargissement de la CCPN aux communes de la CC Ousse-Gabas aboutissant :

- A une augmentation de 40% de la population regroupée (35 000 habitants)
- A une augmentation de 47% du nombre de communes regroupées (38 communes).

Auparavant, le Bureau des maires a examiné le projet de SDCI à trois reprises, lors de ses réunions des 2 février 2015, 5 octobre 2015 et 2 novembre 2015.

Le Conseil communautaire a rendu son avis sur le projet de SDCI lors de sa séance du 9 novembre 2015.

Concernant le projet d'extension de périmètre de la CCPN, le Conseil communautaire a rappelé, comme dans ses avis précédents, que l'intercommunalité doit se fonder sur une identité et un projet territorial partagés et sur le respect de la volonté des communes dans leurs projets de coopération et d'association.

Au vu de ces principes, le Conseil communautaire a estimé que la CCPN ne pouvait pas se reconnaître dans l'état des lieux sur l'intercommunalité dressé par le projet de SDCI et dans les préconisations d'ensemble avancées. La CCPN dépasse d'ailleurs largement le seuil démographique légal des intercommunalités (15 000 habitants au niveau national, 12 847 habitants pour les Pyrénées-Atlantiques, soit +74%).

Plus largement, le projet de SDCI privilégie une logique "d'assemblage à marche forcée", sans rapport, le plus souvent, avec l'histoire, l'identité et la géographie des territoires, avec pour objectif primordial d'augmenter la taille des EPCI. A certains égards, il est souvent une simple addition de communes et de populations.

Par ailleurs, le Conseil communautaire a relevé qu'aucune étude d'impact juridique, fiscale et financière n'avait encore été fournie, à ce jour, par l'Etat.

Enfin, les résultats escomptés de ces agrandissements de périmètre ne sont évoqués dans le projet de SDCI qu'au travers de postulats, sans apporter la démonstration précise de l'efficacité supérieure de ces EPCI plus étendus. Le Conseil communautaire a estimé, à cet égard, que de telles extensions de périmètre risquent justement d'être porteuses de surcoûts finaux.

S'agissant de l'extension de périmètre aux communes d'Assat et de Narcastet, en préparation depuis 2011, le Conseil communautaire a rappelé qu'elle avait donné lieu à plusieurs délibérations et motion favorables du Conseil communautaire et des communes concernées (délibérations du Conseil communautaire des 29 juin 2011, 27 février 2012 et 17 décembre 2012, motion du Conseil communautaire du 15 décembre 2014). Le Conseil communautaire s'est donc prononcé en faveur de l'adhésion de ces deux communes.

S'agissant de l'extension de périmètre aux communes de la CC Ousse-Gabas, le Conseil communautaire a émis un avis défavorable et rappelé que ce schéma n'entraîne pas dans le projet d'extension de périmètre de la CCPN et n'était pas conforme aux principes et à la méthode souhaités par la CCPN. L'identité et la cohérence spatiale d'un tel périmètre posent question, rassemblant Vallée de Nay et Vallée de l'Ousse, intégrant à la CCPN des communes éloignées situées au nord de l'A 64 et plus proches d'autres bassins de vie quotidienne et d'autres intercommunalités. Le projet territorial commun n'existe pas à ce jour. Enfin, la CCPN a estimé qu'une telle extension de périmètre entraînerait un freinage important, voire une remise en cause, de ses projets en cours.



Refonte de la dotation de solidarité communautaire

(délibération du 13 avril 2015)

L'attribution de compensation (AC) et la dotation de solidarité communautaire (DSC) sont les deux formes principales de reversements de fiscalité des EPCI soumis au régime de la « taxe professionnelle unique » (TPU) au profit de leurs communes membres. La dotation de solidarité communautaire présente un caractère facultatif. Pour la fixation des critères, le Conseil communautaire doit tenir compte prioritairement de l'importance de la population et du potentiel fiscal ou financier par habitant.

Le Conseil communautaire a créé une dotation de solidarité communautaire en 2005, avec les critères et la répartition suivants :

- Dotation forfaitaire : 24 000 € (37,5%)
- Pop DGF : 8 000 € (12,5%)
- Potentiel fiscal/habitant : 8 000 € (12,5%)
- Evolution des bases de TP hors zones communautaires : 24 000 € (37,5%).

Elle s'élevait en 2014 à 69 332 €.

La Communauté de communes du Pays de Nay a lancé en 2013 une étude financière et fiscale (Cabinet FCL) dans un objectif d'analyse, d'actualisation ou de refonte des reversements de fiscalité. Cette étude s'est appuyée sur une analyse financière rétrospective et prospective des budgets de la CCPN et des communes, pour la période 2014-2018.

L'étude a démontré la nécessité de revoir les critères appliqués pour la DSC. Une refonte de la DSC a donc été proposée autour des deux axes suivants :

1er axe proposé : création d'une 1ère sous-enveloppe au titre de la « Solidarité intercommunale », d'un montant de 70 000 €, fondée sur les critères légaux, soit :

- Population : 50%
- Potentiel financier : 50%.

2ème axe proposé : création d'une 2ème sous-enveloppe au titre des « Services à la population ».

Sur la base de l'analyse financière prospective du budget de la CCPN, au titre également des différentes simulations de charges communales constatées (rythmes scolaires, SDIS, accessibilité...), le montant de cette 2ème enveloppe de la DSC a été fixé à un maximum de 200 000 €, répartis essentiellement au prorata de la population.

Il a également été proposé, pour l'avenir, d'étudier la mise en place d'une 3ème sous-enveloppe dans la DSC. L'objectif de cette 3ème part de la DSC serait de favoriser la création de réserves foncières économiques et de zones d'activités sur le territoire, au vu de la situation de pénurie de la CCPN à ces niveaux.

L'instauration de cette 3ème part de la DSC dépendra cependant des décisions définitives d'aménagement de zones et de foncier économiques qui seront prises dans le cadre de l'approbation du SCoT. Des simulations seraient donc réalisées à ce titre.

Enfin, l'étude préconise également d'examiner la possibilité de mettre en place, de façon complémentaire à la DSC, un système de fonds de concours, moins pénalisant pour l'évolution de la DGF de la Communauté. Cela pourra également être étudié.

Le Conseil communautaire a donc arrêté ce nouveau système de DSC à deux enveloppes, pour une période de 3 ans (exercices budgétaires 2015-2016-2017), à l'issue de laquelle il devra être réexaminé.

actualité et activités

des services



Foncier économique

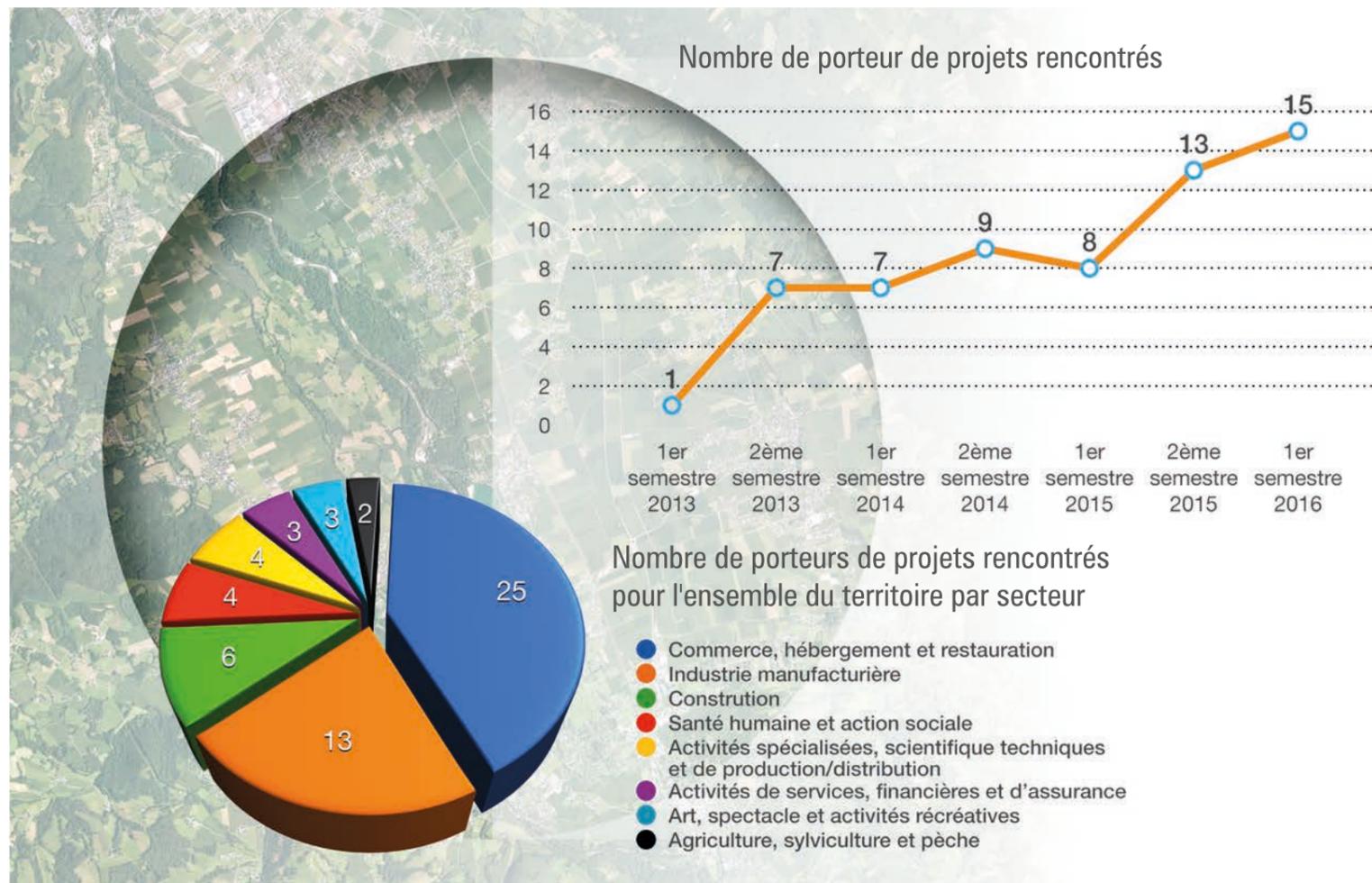
Dans la poursuite de sa recherche de terrains destinés à l'aménagement de zones d'activité, la CCPN a acquis en 2015 1ha75, dont une partie servira à l'extension future du PAE Monplaisir sur Coarrazze. Cette acquisition va permettre également de procéder à l'extension de la déchèterie de Coarrazze.

OCM/FISAC

Après les phases d'études sur le développement du commerce et de l'artisanat, la CCPN a approuvé un programme d'actions de soutien de ces secteurs d'activités. Ce dernier sera composé d'aides directes aux commerces et à l'artisanat pour des projets d'investissement immobilier, mais également d'aides indirectes afin de favoriser le développement de l'environnement de ces entreprises (délibération du 8/02/2016). Les plans de financement restent cependant encore à finaliser.

Appui aux porteurs de projets

Le nombre de porteurs de projets reçus par le service de développement de la CCPN est en hausse en 2015. Presque la moitié des projets sont issus des domaines du commerce, de l'hébergement ou de la restauration et un quart dans le domaine de la construction.



Signalétique économique

Dans le cadre du volet paysager du SCoT, suite au recensement des panneaux publicitaires et aux mises en demeure de la préfecture, la quasi-totalité des publicités extérieures irrégulières ont été enlevées. La CCPN a lancé en parallèle une consultation pour l'installation d'une signalétique directionnelle conforme à la réglementation et permettant de répondre aux besoins des entreprises et des usagers.

Atelier Baudreix

Le bâtiment de Baudreix, construit en 2007 par la CCPN, a été loué jusqu'en juin 2014 à l'entreprise Blancq Olibet. Cette dernière, rachetée par l'entreprise Laulhère, a mis un terme à son bail durant l'année 2014. Le bâtiment a pu être reloué à la société SEMMLLOGGING WLS, spécialisée dans les études géotechniques dans le cadre de prospection de ressources géologiques (délibération du 21/12/2015).

projets 2016/2017

- Extension PAE Monplaisir : poursuite de la phase d'acquisitions amiables
- Adoption du Schéma des zones d'activités économiques
- Mise en place de la nouvelle signalétique économique et touristique

actualité et activités des services tourisme

Projet de valorisation du col du Soulor

Une réflexion a été engagée en 2015 avec la Communauté de communes du Val d'Azun sur une perspective de valorisation du site du Col du Soulor dans son ensemble, avec la volonté de réaliser un aménagement respectueux de son identité et de ses usages. C'est en effet un col de montagne vivant, où déambulent les troupeaux et où se trouve une activité à la fois économique et pastorale, incluant de la vente et de la restauration. Une étude commanditée en 2015 par les deux Communautés de communes, avec la commune de Ferrières et celle d'Arbéost, a permis dans un premier temps de définir de façon partagée les thématiques autour desquelles développer le projet d'aménagement et de valorisation du site : le pastoralisme, le cyclisme, la migration des rapaces et la mémoire locale. Ces thématiques se retrouveront à la fois au travers des aménagements du site et dans un pôle d'accueil des visiteurs. Dans un second temps, et afin d'ancrer plus encore la construction de ce projet dans la concertation, l'élaboration du cahier des charges du programme d'aménagement et de valorisation a été confiée à une équipe composée des deux CAUE (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques) et d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, chargé à la fois de coordonner la mission des CAUE et de travailler à la collecte d'informations pour la réalisation future de la scénographie. Ce travail a fait l'objet de plusieurs temps de rencontre et d'échanges avec les différents acteurs concernés (cyclistes, agriculteurs, services des routes, associations ornithologiques, Parc National des Pyrénées, élus, habitants, enquêtes clientèles, etc.).

Refonte du Plan Local de Randonnées du Pays de Nay

En 2015, un peu plus de 300 km de sentiers de randonnées ont été équipés pour être proposés dans le cadre du nouveau Plan Local de Randonnées du Pays de Nay. Le nouveau schéma de randonnées non motorisées repose sur 5 points principaux :

- Son articulation avec l'axe de la véloroute Bayonne - Perpignan,
- La variété des pratiques de randonnées non motorisées qui sont proposées : pédestre, VTT, VTC,
- Une offre de parcours aux caractéristiques techniques pertinentes, circulant désormais sur plusieurs communes,
- Un lien direct avec les parcours d'interprétation du patrimoine,
- Des liaisons avec les parcours des territoires voisins.



Ouverture de la véloroute

Le tronçon de la véloroute nationale n°81 Bayonne-Perpignan a été inauguré le 29 août 2015.

Les travaux les plus importants ont concerné la réhabilitation de l'ancienne passerelle de chemin de fer de Baburet enjambant le gave de Pau à la jonction des communes de Coarraze, Igon et Nay,

En partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes du Pays de Nay a réalisé des totems d'information placés le long de l'axe.

Au total, ce sont 25 km, dont 12 km en voie non motorisée, qui traversent le Pays de Nay, dans un axe Nord Sud, et auxquels sont directement reliés les sentiers VTC et VTT du Plan local de randonnées, offrant ainsi un réseau de parcours cyclables sur le territoire.

Depuis sa mise en service officielle, une moyenne journalière (hors saison touristique) de 70 personnes sur cette voie cyclable est comptabilisée.

Projet de valorisation des activités d'eaux-vives

En 2015, la Communauté de communes du Pays de Nay et la Communauté de communes du Pays de Lourdes ont étudié la faisabilité d'un parcours nautique en itinérance sur le gave de Pau, de Pierrefitte à Orthez. Ce diagnostic a été réalisé par le Comité départemental de Canoë-kayak des Hautes-Pyrénées, en lien avec celui des Pyrénées-Atlantiques, les Directions départementales de la Cohésion sociale et de la Jeunesse et des Sports des deux départements, et le service Sports Nature du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Les structures d'eaux-vives ont également été associées à cette réflexion. Cette première approche a permis d'identifier l'état des pratiques actuelles, les entraves et obstacles à la navigation, et le potentiel de pratiques et de publics à développer. De même, cette réflexion a mis en exergue la possibilité de navigation sur un linéaire d'environ 200 km, découpé en tronçons, et ouvrant une perspective à la fois d'itinérance nautique et de développement de cette activité par secteurs géographiques. Une étude de faisabilité liée au franchissement et à la continuité du parcours sera lancée à l'été 2016.

projets 2016/2017

Projet Col du Soulor : présentation du programme et du budget de l'opération

Ouverture d'une antenne saisonnière (juillet-août) de l'Office de tourisme au Col du Soulor

Projet filière eaux-vives : étude de faisabilité du parcours (franchissements, aménagements...)

Arts plastiques et contemporains

Dans le cadre de la compétence « Soutien aux actions de développement des arts plastiques et contemporains », la Communauté de communes a renouvelé son soutien à l'association NAYART à travers la signature d'une convention d'objectifs pour une durée de trois ans. Cette convention d'objectifs est basée sur les nouveaux projets de l'association à savoir :

- Renforcer les rencontres avec le public scolaire et le public enfant et jeunes en général, travail pédagogique avec des propositions d'intervention à la carte
- Assurer une médiation en direction des visiteurs et des adhérents
- Relancer l'activité de l'artothèque.

La Communauté de communes verse à l'Association une subvention de fonctionnement de 8 000 € par an.

La programmation, planifiée autour des trois expositions annuelles, promeut la découverte et la pratique de l'art contemporain et participe à la dynamique et à la visibilité culturelles du territoire.



Enseignement musical

L'Ecole de Musique du Pays de Nay (EMPN), le Département et la Communauté de communes du Pays de Nay ont renouvelé, en 2015, la convention d'objectifs tripartite pour une durée de 3 ans, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques. Cette convention prend appui sur le projet d'établissement de l'Association. La Communauté de communes apporte un soutien à l'Association Ecole de Musique du Pays de Nay afin de l'accompagner dans le développement de ses actions et plus précisément :

- Éveil musical, formation musicale et de pratiques instrumentales, auprès de tout public, les jeunes, les enfants et les adolescents constituant la cible prioritaire.
- Développement des classes d'ensemble pour favoriser la pratique collective.
- Contribution à l'animation sur le territoire auprès des différents publics.
- Partenariat avec les différents acteurs culturels et associatifs du territoire.
- Développement des animations en milieu scolaire.
- Activités dans le cadre des T.A.P (Temps d'Activités Péri scolaires).

Les cours sont dispensés par 10 professeurs dont 4 en ETP. L'équipe est animée par une coordinatrice également professeur de musique.

L'Ecole de Musique propose des activités d'éveil musical ainsi que la formation musicale auprès de tout public.

10 instruments de musique sont enseignés : piano, guitare classique, batterie, violon, guitare électrique et basse, saxophone et clarinette, flûte traversière, trompette, flûte à bec et harpe.

L'EMPN participe à diverses manifestations sur le territoire et intervient également dans les écoles afin de présenter les instruments et sensibiliser les écoliers non-pratiquants à la musique.

Le budget total de l'EMPN est de près de 100 000 €. Les ressources sont assurées par les adhésions, les cotisations, une subvention du Conseil Départemental et la subvention de la Communauté de communes d'un montant de 35 000 € prévue dans le cadre de la convention.

L'association s'engage à réaliser des actions convenues dans ce partenariat qui marquent de manière concrète les orientations de l'association, en particulier dans les domaines suivants :

- Visites de la Minoterie
- Ateliers d'arts plastiques enfants et jeunes
- Ateliers de musique
- Art à l'école
- Art ado
- L'Art hors les murs
- Ateliers d'écriture

projets 2016/2017

Etude faisabilité d'un cinéma (projet de centre culturel)

Programme d'animation du réseau

L'année 2015 a compté environ une quarantaine d'animations et accueilli plus de 600 personnes, adultes, enfants et groupes. Les animations sont ouvertes à tous sans conditions d'accès et d'inscription. Le 1er trimestre a été dédié au « Voyage imaginaire », celui du 2^{ème} trimestre « Dans mon jardin », le dernier trimestre s'est quant à lui illustré autour d'« Histoires en paroles ». Le budget d'action culturelle pour l'animation des bibliothèques est de 12 000 € pour l'année.

thèques
Nay

thèque Municipale de Lagos

di : 16h-18h
di : 17h-19h
11 04 14

thèque de Mirepeix
n pour tous
Henri Prat
di : 17h-19h
di : 16h30-18h30
11 11 59

thèque Municipale de Nay
de la Culture
Gambetta
di : 10h-12h15 / 16h-18h15
di : 16h-18h15
di : 10h-12h15
11 68 39 37

seau :
thèques
du Pays de Nay

Nay

en bénéficie
tral

RÉSEAU des Bibliothèques
du PAYS DE Nay

Histoires
EN PAROLES

NOVEMBRE - DÉCEMBRE
2015

PROGRAMME D'ANIMATION
DES BIBLIOTHÈQUES

RÉSEAU des Bibliothèques
du PAYS DE Nay

Osez le jardin naturel !
Mini-conférence de l'association Le Potager du Futur avec Solange Artus-Darion

Dans mon
jardin...

AVRIL - MAI - JUIN
2015

PROGRAMME D'ANIMATION
DES BIBLIOTHÈQUES

Vendredi 10 avril à 18h - bibliothèque de Coaraze

Renseignements : 05 59 61 05 05
facebook.com/bibpaysdenay

Pays de Nay
Communauté de communes

Les acquisitions

Le budget d'acquisition des documents est pris en charge par la Communauté de communes sur le principe d'1€ par habitant sur l'ensemble du territoire. Chaque bibliothèque dispose d'un budget alloué et réparti en fonction de son niveau (surface, partenariats, accueil de groupes, spécificités thématiques ...). Ce budget est renouvelé chaque année.

La communication

Dans l'attente de la mise en ligne d'un portail web qui permettra de communiquer sur les collections, les nouveautés et le fonctionnement du réseau, une page Facebook a été créée pour pouvoir communiquer avec les usagers et faire également la promotion du réseau des bibliothèques. Une plaquette trimestrielle papier est distribuée sur le territoire ainsi que des marque-pages dédiés à la thématique du programme d'action culturelle.

Informatisation du réseau de lecture publique

Dans le cadre de sa compétence lecture publique, la CCPN assure l'informatisation des bibliothèques et des collections.

L'informatisation d'une bibliothèque permet d'améliorer les services rendus au public mais aussi d'améliorer le travail en interne. Les équipes peuvent avoir ainsi une meilleure visibilité des collections, une recherche documentaire simplifiée, un accès aux documents facilité et un accès aux documents et services numériques, une gestion plus rapide et efficace des prêts/retours et des réservations, des renouvellements. Un apport essentiel réside dans la plus grande autonomie des usagers et l'interactivité possible entre usagers et système avec le futur portail web.

L'informatisation des bibliothèques se fait en deux temps : tout d'abord un appel d'offres a été lancé au printemps 2015 pour retenir un prestataire de matériel et de maintenance informatiques. Chaque bibliothèque a été équipée du matériel informatique adéquat : un ordinateur, une imprimante multifonctions, une imprimante ticket et une douchette. Les flux liés à la connexion internet sont à la charge des communes.

La deuxième étape concerne l'informatisation des collections avec un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) qui est un logiciel permettant de gérer les différentes tâches d'une bibliothèque selon le principe d'un partage des données par les différents « modules » du système.

25.000 ouvrages vont être étiquetés et inventoriés dans la future base documentaire commune.

Un portail web permettra au final la consultation du catalogue de l'ensemble des bibliothèques.

projets 2016/2017

Fin de l'informatisation du réseau

Elaboration d'un projet de médiathèque tête de réseau (projet de centre culturel)

Etudes projet de centre culturel

Au premier semestre 2015, la CCPN a lancé un marché pour une AMO d'économie de la construction sur le bâtiment des anciennes usines Berchon.

Le cabinet TSA, qui a été retenu pour ce travail dans le courant de l'été, a été mandaté pour effectuer deux missions.

La mission 1 consistait pour l'ensemble du site hall et villa Berchon en :

- Un relevé détaillé des bâtiments et des abords immédiats à partir de l'ensemble des documents fournis par la CCPN,
- Un état des lieux : surface, hauteur sous-plafond, matériaux,...
- Un diagnostic du bâtiment dans son état actuel : niveaux de dégradation, sanitaire, règlementaire et normatif,...

La mission 2, centrée uniquement sur le hall Berchon, impliquait des :

- Une évaluation financière pour la cristallisation patrimoniale du bâtiment (en attente d'une décision d'aménagement),
- Une évaluation financière pour la démolition du bâtiment et remise à nu du terrain,
- Une évaluation financière dans le cadre d'une restauration du bâtiment dans sa configuration d'origine en vue des opérations d'aménagements potentiels (scénarios).

Les possibilités d'équipements soumis à la réflexion et au chiffrage étaient :

- Un cinéma 2 salles, une médiathèque tête de réseau et un espace patrimoine
- Mais aussi un équipement intégrant ces 3 scénari sous forme de centre culturel.

Les résultats de cette étude ont été présentés à la fin du mois d'octobre 2015 aux élus et aux potentiels partenaires financiers.



Signalétique patrimoine

Le projet d'élaboration d'un mobilier de signalétique patrimoine touche à sa fin avec la pose de la 3^{ème} et dernière tranche de panneaux.

Au total ce sont 18 parcours et 187 panneaux qui ont été réalisés et mis en place sur le territoire.

Ces parcours sont répartis sur toutes les communes de façon à mettre en valeur l'histoire, l'architecture et les lieux emblématiques du Pays de Nay, ou encore des sites d'observation importants y compris sur les communes d'Assat et de Narcastet qui intégreront le Pays de Nay au 1^{er} janvier 2017.

Plusieurs thématiques significatives de l'image du territoire sont abordées et présentées :

- Les Jardins du Béarn, qui évoquent le petit patrimoine du bâti rural et paysager,
- Le petit Manchester, pour illustrer toute la période d'innovations techniques liées à l'industrialisation des ateliers et à la construction de bâtiments typiques de cette ère,
- Les marches de Lourdes, qui témoignent des pratiques de culte de l'époque mais aussi des lieux forts.

Restauration du calvaire de Lestelle-Bétharram

L'année 2015 a été consacrée à la remise à niveau de l'étude et à la restitution de l'étude plan paysage. La CCPN et la commune de Lestelle ont mené, en parallèle, le montage des dossiers de subventions et rencontré les différents partenaires potentiels. Le financement sera affiné, dès la réception du permis de travaux.

Forges d'Arthez d'Asson

Le travail effectué en partenariat avec la SHEMA a permis la création et la mise en place de trois des panneaux de signalétique composant le parcours patrimoine sur la commune d'Arthez d'Asson. Dans son projet de valorisation du site, la Communauté de communes du Pays de Nay poursuit également sa mission d'entretien du site avec le concours de Béarn Solidarité.

projets 2016/2017

Finalisation des études du projet de centre culturel

Réalisation du projet des Forges d'Arthez d'Asson

Mise en place d'un fonds de concours de soutien au patrimoine religieux classé

Achèvement de la phase étude de la restauration du calvaire de Lestelle-Bétharram

jeunesse, sport et vie associative

Nayeo

La fréquentation de l'année 2015 à Nayeo s'est élevée à 100 028 entrées. Sur le plan technique, le système de chloration de la Piscine Nayéo a été remplacé en juillet 2015 par des doseurs de chlore sec inorganique avec manipulation sécurisée (pastilles). Deux arrêts techniques ont été effectués aux mois de février et septembre 2015 avec vidange et nettoyage des bassins, nettoyage de l'ensemble du bâtiment, révision annuelle du toboggan et remplacement des cinq échelles des bassins. L'équipe Nayéo est composée de 6 MNS, 3 agents d'entretien, 3 hôtesses d'accueil et d'un Directeur.



Animations été

Dans le cadre de la dernière année du Contrat Enfance Jeunesse co-signé avec la CAF (2012-2015), la Communauté de communes a renouvelé son aide aux associations locales pour la mise en place de programmes d'animations proposés aux 11/17 ans pendant les périodes de vacances scolaires ainsi que l'aide accordée aux jeunes du territoire pour les formations BAFA/BAFD.



Etude compétence jeunesse

La CCPN a réalisé en interne, en 2015, une étude sur des projets d'actions dans le domaine de la jeunesse, qui pourraient déboucher sur une prise de compétence communautaire dans ce secteur.

La compétence actuelle de la CCPN est assez datée dans son contenu et dans sa formulation mêmes. Elle porte sur la « coordination des actions inscrites dans les contrats signés avec l'Etat et la CAF par les communes adhérentes au groupement (Contrat temps Libre et Contrat Educatif Local) ». Cette compétence est partagée avec plusieurs communes, qui, pour l'accueil de loisirs sans hébergement, ont également mis en place leur propre contrat.

En 2006, un diagnostic jeunesse a été réalisé, actualisé en 2011. La CCPN a signé un contrat enfance jeunesse (CEJ) en 2012. Un nouveau CEJ sera signé fin 2016. Les actions jeunesse de la CCPN sont concentrées sur le soutien aux activités pendant les périodes de vacances scolaires pour les plus de 11 ans et sur l'aide à la formation BAFA-BAFD.

Ces actions sont nécessaires et appréciées. Elles ne répondent cependant que partiellement à la demande et aux attentes des familles et des jeunes. En effet, d'autres actions, étudiées et envisagées dans les axes de travail par les différents diagnostics, pourraient être également mises en place. Le Festival Déclif' Jeunes organisé au mois de mai 2014, a également permis de mieux évaluer les attentes des jeunes du territoire.

C'est la raison pour laquelle le bilan de mandat 2008-2014, présenté en Conseil communautaire du 17 février 2014, a évoqué la jeunesse comme un « secteur possible de prise de compétence de la CCPN pour les années 2014-2020 ». Lors du Séminaire de début de mandat du 5 juillet 2014, il a donc été proposé de « réfléchir aux offres de services en direction de la jeunesse du territoire », dans un souci « d'équité territoriale ».

La Commission Culture-Jeunesse-Sports a pris connaissance de cette étude lors de sa réunion du 1^{er} octobre 2015. Il en a été fait une présentation en réunion du 7 mars 2016 afin de permettre échanges et propositions.

Subventions aux associations

La Communauté de communes du Pays de Nay accorde des aides financières aux projets d'organisation de manifestations ou d'événements portés par des associations déclarées et présentant un intérêt et un impact à l'échelle de tout le territoire. Un nouveau règlement d'attribution, en vigueur depuis le mois de décembre 2014, s'applique à l'ensemble des subventions versées aux associations du territoire et aux manifestations se déroulant sur le territoire, dans les domaines culturel, sportif, économique, environnemental ou social.

Les critères d'éligibilité des projets sont classés dans quatre thématiques :

- Ancrage territorial et rayonnement : localisation du projet, projet à caractère intercommunal, valorisation des ressources locales, rayonnement,
- Nature du projet,
- Public concerné,
- Financement et moyens mis en œuvre.

Onze associations sportives ont bénéficié des aides accordées pour un montant total de 6 600 €. 16 associations organisatrices de manifestations culturelles ont bénéficié des aides accordées pour un montant total de 19 950 €.

projets 2016/2017

Projet de prise de compétence jeunesse
Etude sur l'espace détente Nayeo

Permanence modes d'accueil

Depuis septembre 2013, les parents demandeurs d'une place en crèche sont reçus dans le cadre de la permanence modes d'accueil. Elle a lieu deux lundis par mois, de 17h à 18h30.

Les familles présentes, reçues par la coordinatrice Petite Enfance et la directrice du Relais Assistantes Maternelles, bénéficient d'une information sur l'accueil collectif et sur l'accueil chez les assistantes maternelles. L'objectif est de permettre aux familles n'obtenant pas de place en crèche de ne pas être prises au dépourvu quand elles doivent faire une démarche en direction des assistantes maternelles et de considérer ce mode d'accueil comme une alternative de qualité où la socialisation de l'enfant, sa sécurité affective et son éveil sont favorisés. 15% des parents s'orientent directement vers une assistante maternelle après avoir participé à la permanence, ceux qui n'obtiennent pas de place en crèche sont de moins en moins nombreux à souhaiter que leur demande repasse en commission d'attribution des places quand un accueil chez une assistante maternelle a débuté.

RAM-Ludothèque

L'action du Relais d'assistantes maternelles et de la ludothèque s'inscrit dans le cadre de la convention triennale entre la CCPN et l'association Relais des Deux Gaves, approuvée par délibération du 15/12/2014 pour une durée de 3 ans.

Assistantes maternelles

La rencontre annuelle entre la CCPN, les assistantes maternelles, le Département et la Caisse des Allocations Familiales s'est déroulée le samedi 14 novembre 2015. Cette rencontre a été l'occasion de faire un bilan des actions initiées lors des Assises 2014 et de recueillir les questions, témoignages et propositions des assistantes maternelles. Un échange-débat a suivi, autour de la relation et de la communication avec les familles, les enfants et entre professionnels. Il était animé par une intervenante en analyse des pratiques professionnelles. Les assistantes maternelles présentes ont fait part de leur souhait de rester en lien avec l'intervenante pour d'autres rencontres sur le thème de la communication.



Ouverture du lieu d'accueil parents-enfants (LAEP)

Le LAEP a ouvert ses portes en janvier 2015, dans les locaux du Relais assistantes maternelles à Nay.

Il propose une fois par semaine un accueil convivial aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s). L'accueil est anonyme et gratuit. Les participants sont reçus par deux accueillantes, professionnelles de l'écoute.

L'objectif est de permettre aux parents de faire une pause, d'échanger avec d'autres parents, de découvrir leur enfant dans un lieu de socialisation et de partager avec lui un moment privilégié.

Le LAEP réunit des parents qui, jusque-là, étaient contraints d'aller plus loin, voire sur Pau, pour trouver un espace de socialisation. Un grand nombre d'entre eux viennent de façon régulière. 31 familles fréquentent le LAEP.

Sur le dernier trimestre 2015, on note la présence de 8 enfants en moyenne par séance.

Les structures petite enfance

La crèche Arlequin a mis en place un projet autour de la voix et du chant, avec le soutien d'une intervenante musicienne et psychophoniste. L'équipe a suivi une formation in situ, aussitôt mise en pratique : chant au quotidien, spectacle interactif avec les enfants et spectacle interactif avec les parents à l'occasion de la fête de fin d'année.

La crèche Brin d'éveil a accueilli l'association CIRQUENBUL, pour des ateliers cirque et approche corporelle, tous les 15 jours, afin que chaque enfant puisse évoluer à son rythme dans cette découverte. Les parents ont pu découvrir ces ateliers dans le cadre des transmissions faites au quotidien et lors de la fête d'été où l'association était présente et a proposé des ateliers en libre accès.

Inscriptions

97 préinscriptions en crèche ont été enregistrées en 2015. La commission Petite Enfance a pu attribuer 39 places en crèche, ce qui représente 42% des demandes.

projets 2016/2017

1^{er} bilan de fonctionnement du LAEP

Poursuite des rencontres CCPN/assistantes maternelles

Projet Païs

Ce projet a pour objectif de faciliter les conditions d'exercice des tours de garde des médecins les jours ouvrables afin d'assurer la prise en compte des urgences et soins imprévus, en mettant en place un système informatique commun.

Ce dispositif vise à rendre le territoire plus attractif pour des jeunes médecins et à faciliter l'accès de la population aux soins de premier recours. Il s'inspire de ce qui a été expérimenté dans le département du Loir et Cher.

La CCPN participerait à hauteur de 1€ par habitant (28 000 €)

Service de transport à la demande

Fin 2015, le service de transport collectif à la demande comptabilisait 297 inscrits, soit une augmentation de 36%. On note également une augmentation de 18% du nombre de voyages par mois ; 144 personnes ont voyagé au moins une fois dans l'année en 2015.

3170 voyages ont été effectués dont :

- 1156 pour des personnes valides, 472 pour des personnes à mobilité réduite et 18 pour des personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant, 1503 personnes âgées, 49 enfants de moins de 11 ans.
- les deux véhicules ont effectué 17 053 km en charge (avec usagers transportés) pour 32019 km totaux.

La centrale de réservation départementale a traité 1595 appels (9 % de la volumétrie des appels).

40 % des appels sont passés par des personnes âgées à partir de 75 ans qui l'utilisent majoritairement (47%).

Les communes d'origine et les communes de destination les plus demandées sont Nay, Coaraze, Bordères, Beuste, Bénéjacq, Mirepeix, Asson, Bruges-Capbis-Mifaget et Arthez d'Asson.

Suite à une enquête de satisfaction, le mode de fonctionnement du service a évolué afin de répondre aux besoins du public :

- Ferrières et Arbéost ont intégré le service,
- Les habitants des 26 communes peuvent faire appel au service tous les jours, du lundi matin au samedi midi,
- Le service est prolongé jusqu'à 18 h30 afin de pouvoir assurer la liaison avec les lignes régulières 804 et 805,
- Des points d'arrêts et des points de destination ont été rajoutés.

Le Service est assuré par la Société AMS-Caralliance depuis le 14 Mai 2015.

Le Département prend en charge 50% du déficit d'exploitation restant à charge de la Communauté de communes ainsi que 50% des coûts de conception et d'impression des supports d'information des usagers.

La centrale de réservation départementale assure, outre la gestion des réservations et l'information des usagers, un suivi statistique du service.



Etude sur l'action sociale

La Communauté de communes a conduit, en 2012, une démarche d'animation et de réflexion autour des enjeux d'un projet d'action sociale intercommunale, accompagnée en cela par Mairieconseils.

Les communes ont ainsi réalisé un autodiagnostic concernant la vie sociale sur leur territoire, avec comme objectif de recenser les différents acteurs et actions sur la commune et de sensibiliser l'ensemble des élus aux préoccupations sociales. Les professionnels et les bénévoles locaux de l'action sociale intervenant dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de l'action sociale, des personnes âgées et handicapées ont fait ensuite part de leurs actions et préoccupations sur le territoire. Une synthèse générale réalisée par le groupe de pilotage a permis de comparer et de mettre en commun le regard des élus et des acteurs locaux et institutionnels, afin de retranscrire la pluralité de l'action sociale sur le territoire du Pays de Nay.

Des constats ont été établis et des points à renforcer ont été observés, en particulier dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, de la scolarité, du vieillissement, de la santé, du monde associatif et du logement, ainsi qu'en matière de lisibilité et de coordination de ces acteurs sur le territoire. Enfin, cette étude a permis d'évoquer la possibilité, voire la nécessité, de créer un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). En 2015, dans le cadre des travaux de la Commission Services aux personnes-Action sociale et Santé, une étude diagnostic, de besoins et de faisabilité d'une action sociale communautaire, voire d'un projet de CIAS a été engagée. Elle a été confiée après consultation au cabinet ACCEIS

L'objet de l'étude est :

- De réaliser un diagnostic précis des modalités d'organisation et d'exercice de l'action sociale menée sur le territoire, de préciser le rôle et les besoins des associations et collectivités gérant les services d'aides à domicile, l'aide alimentaire, les services à la personne en général.
- D'examiner la faisabilité financière, juridique et technique d'un service d'action sociale communautaire dans une perspective opérationnelle.
- D'analyser la complémentarité de l'action sociale communautaire et celle des communes.

projets 2016/2017

Renouvellement des marchés de portage des repas

Projet de prise de compétence action sociale

Mise en place de la plateforme Païs

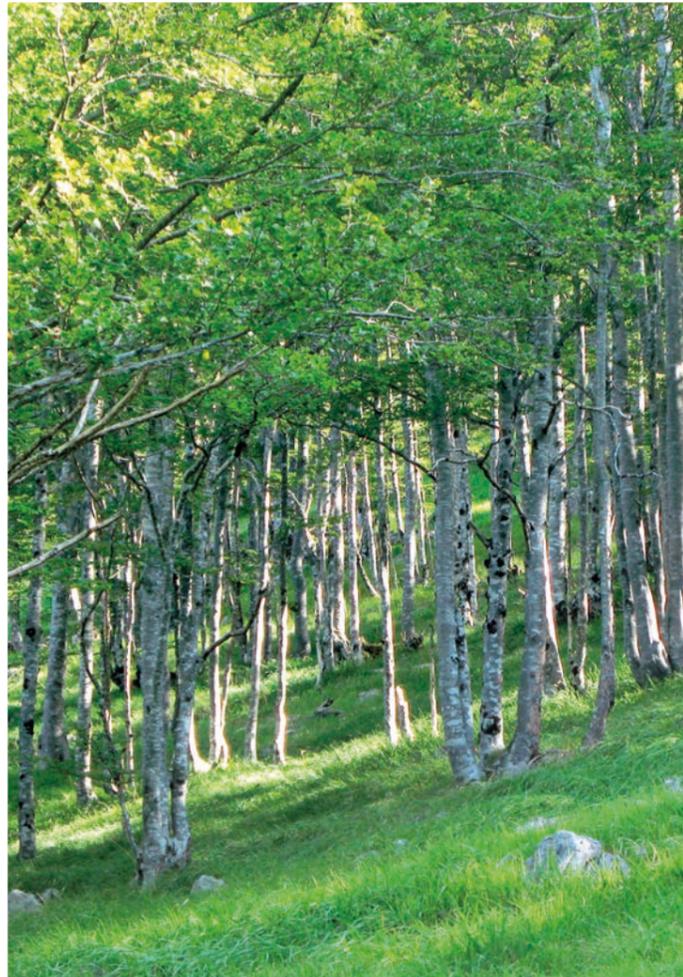
actualité et activités des services urbanisme aménagement de l'espace

SCoT

Au cours de l'année 2015, les communes ont pu émettre un avis sur le projet de développement et d'aménagement durable (PADD) du SCoT. Un séminaire des élus sur le SCoT s'est tenu le 22/10/2015, consacré à l'examen des projets de document d'orientations et d'objectifs (DOO) et de document d'aménagement commercial (DAC).

Schéma de mobilité cyclable

L'étude de l'AUDAP sur le schéma de mobilité cyclable s'est poursuivie en 2015. Les liens possibles entre itinéraires cyclables et opération d'urbanisme ont été approfondis dans l'étude.



Ouverture du service urbanisme-droit des sols

La loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué (ALUR) a mis fin, au 1er juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services déconcentrés de l'État pour l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme pour les communes compétentes et membres d'un établissement public de coopération intercommunale regroupant au moins 10 000 habitants.

Afin de prendre en charge ce nouveau service, la Communauté de communes du Pays de Nay s'est dotée d'un service de gestion des autorisations d'occupation des sols ayant pour mission d'assurer l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme

Ce service a ouvert le 1^{er} juin 2015. Il est constitué d'un ingénieur, Agnès Vignau, et d'un rédacteur, Rémi Susbielles, renforcés d'un agent à mi-temps, mis à disposition par l'Agence publique de gestion locale. Depuis son ouverture, le service a instruit 1.100 autorisations (+22%).



Contrat d'axe ferroviaire

Projet de Halte ferroviaire de Bordes-Assat : engagement des études d'avant-projet avec la Région Aquitaine et RFF (délibération du 12/10/2015).

Projet de Halte ferroviaire de Montaut : approbation du projet et de la convention de réalisation avec la Région Aquitaine, avec une participation de la CCPN à hauteur de 46 000 € (délibération du 21/12/2015).

Forêt

En 2013, le Conseil communautaire a approuvé l'adhésion de la CCPN au Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) Adour-Pyrénées et le principe de la participation de la Communauté de communes au financement de l'animation.

La démarche d'animation forestière locale auprès des propriétaires forestiers du Pays de Nay a été engagée en 2013 et se poursuit. Pour l'année 2015, la participation 2016 à cette animation s'est élevée à 4 079 € (délibération du 21/12/2015).

projets 2016/2017

SCoT : finalisation du projet de SCoT, après intégration des communes d'Assat et de Narcastet au 1/01/2017, avant les phases de consultation et d'approbation qui se dérouleront en 2017

Adoption du schéma de mobilité cyclable

Etude d'avant-projet définitif de la Halte ferroviaire de Bordes-Assat

Halte ferroviaire de Montaut : réalisation des travaux

habitat et cadre de vie

Projets communaux

La Commission Habitat-Cadre de vie a examiné lors de ses réunions des 18/03/2015 et 1/10/2015 les projets de logements communaux des communes de Ferrières, Montaut, Lagos et Haut-de-Bosdarros. Le projet de logement de Ferrières a été réalisé en 2015. La CCPN y participe à hauteur de 11 500 € (délibération du 15/12/2014).

Etude habitat personnes âgées

La restitution de l'étude a été effectuée en commission Habitat-Cadre de vie du 1/10/2015.

Aides à l'Habitat,
programme d'intérêt général « Bien chez soi »

La Communauté de communes intervient, dans le cadre de son règlement Habitat, pour accompagner le nouveau dispositif dénommé « Programme d'Intérêt Général (PIG) Bien CHEZ SOI », mis en place par le Département en 2015.

La CCPN a participé au précédent PIG Habitat « Home 64 » pour la période 2012-2015. La Commission Habitat-Cadre de vie du 1er octobre 2015 a examiné le bilan de ce programme de soutien à l'habitat qui a permis :

- le dépôt de 72 dossiers financés
- une intervention moyenne de la CCPN de 31 000 € par an, soit une intervention moyenne de 1 200 € par propriétaire
- le financement de dossiers d'aides à l'amélioration de l'habitat privé concernant des propriétaires très modestes (80%).

Le nouveau dispositif PIG « Bien chez soi » est prévu sur une durée de trois ans.

SOLIHA accompagne la CCPN et les particuliers pour la mise en œuvre de ce programme d'aides à l'habitat et le montage des dossiers individuels.

Plan paysages

Les ateliers thématiques de réalisation du plan paysages se sont tenus dans les communes à l'automne 2015 :

- Arthez d'Asson, 25/09/2015 : « Contreforts et vallée de l'Ouzom , paysages et tourisme »
- Pardies-Piétat, 29/09/2015 : « Plaine et Coteaux de l'entre-deux gave, activité agricole et qualité paysagère »
- Montaut, 30/09/2015, « Vallée étroite et coteaux du Chemin Henri IV, valorisation des patrimoines »
- Bénéjacq, 14/10/2015, « Saligues et plaine du gave de Pau, qualité paysagère et développement urbain »

projets 2016/2017

Suivi des projets et dossiers individuels PIG « Bien chez soi »

Réalisation des projets de logements communaux de Haut-de-Bosdarros et de Lagos

Animations scolaires Plan Paysages

Poursuite du projet de résidence personnes âgées

Recherche foncière habitat adapté gens du voyage

Etude Redevance spéciale

Pour financer la prise en charge de la collecte et le traitement des déchets non-ménagers, la CCPN a décidé de lancer une étude pour la mise en place de la redevance spéciale au 01/01/2017.

La 1^{ère} phase consistait à la réalisation de l'étude technique.

Le comité de pilotage de l'étude s'est réuni aux mois de mai-juillet-novembre 2015. A l'automne 2015, un diagnostic terrain a été effectué par le service Environnement Déchets.

Compostage

Pour la 7^{ème} année consécutive, 3 demi-journées de distribution ont été réalisées sur l'aire de démonstration compostage en place dans les jardins de la Maison de retraite St Joseph à NAY. 115 composteurs ont été distribués en 2015. Plusieurs animations compostage ont été réalisées.

Etudes réhabilitation décharges communales

La CCPN assure les études de réhabilitation des décharges communales pour le compte des communes (délibération du 22/09/2014). 7 sites sont concernés sur les communes d'Arthez d'Asson, Asson, Bordes, Bruges, Coarraze et Igon. En 2015, deux sites ont été étudiés en priorité : Bordes et Coarraze. Au mois de juin 2015 le cabinet Fondasol a été chargé des études techniques et le débroussaillage des deux sites a été effectué. De juillet à septembre 2015, dans le cadre de la 1^{ère} phase de l'étude, des sondages ont été réalisés. Le comité de suivi de l'étude, associant notamment la CCPN, les communes et les services de l'Etat (DREAL-DDTM) s'est réuni les 25 septembre et 24 novembre 2015.

Les animations du service déchets

Mars 2015

Lycée technologique Nay-Baudreix (18 élèves de seconde) : visite Cap Ecologia Lescaur et centre de tri Sévignacq

Ecole Pardies Piétat 2 classes de cycle 3-46 élèves : animation tri sélectif, visite centre de tri et animation papier recyclé

Avril 2015

Animation au lycée des métiers d'Art de Coarraze dans le cadre du forum éco citoyen

Mai 2015

Ecole de BEUSTE (CE-CM) 50 élèves : animation tri sélectif

Septembre 2015

Ecole Ste Elisabeth IGON (30 élèves) : animations compostage, tri sélectif et papier recyclé

Novembre 2015

Centre de loisirs Pinocchio (Lestelle-Montaut) : animation tri sélectif
ITEP IGON (9 élèves) : Visite Cap Ecologia Lescaur



Points de regroupement

La CCPN a choisi d'aménager ses points de regroupement avec des cache-conteneurs pour différentes raisons :

- L'intégration paysagère des points,
- La sécurisation des bacs par rapport aux intempéries,
- Une homogénéisation de l'habillage pour l'ensemble du territoire.

Les travaux commencés en mars 2014 ont été finalisés en octobre 2015 avec l'aménagement des points déchets d'Arbéost et de Ferrières.

130 points ont été aménagés pour un montant TTC de 372 000 €.

Porte-à-porte Saint-Vincent

Collectée exclusivement en points de regroupement, la commune de St Vincent a souhaité modifier son système de ramassage par une collecte en porte à porte, afin d'améliorer l'aspect paysager et la propreté de la commune, de rendre un service de meilleure qualité aux habitants et d'améliorer la qualité du tri sélectif. Après une phase de diagnostic terrain et de détermination des besoins en bacs, la distribution aux 150 foyers a été effectuée au mois de novembre 2015, accompagnée d'une communication spécifique. La collecte en porte-à-porte a débuté au mois de janvier 2016.

Extension consignes de tri plastique

Au mois d'avril 2015, la CCPN s'est portée candidate à l'appel à projets Eco Emballages « extension des consignes de tri plastique ». La Communauté a été sélectionnée au mois de septembre 2015 pour participer à la 2^{ème} phase expérimentale pour l'extension des consignes de tri plastique. Les nouveaux outils de communication (autocollants-guides du tri) et l'information aux habitants ont été réalisés au mois de décembre 2015 pour mise en place des nouvelles consignes début 2016. Les objectifs sont de simplifier le geste de tri et de remobiliser la population à cette pratique éco-citoyenne.

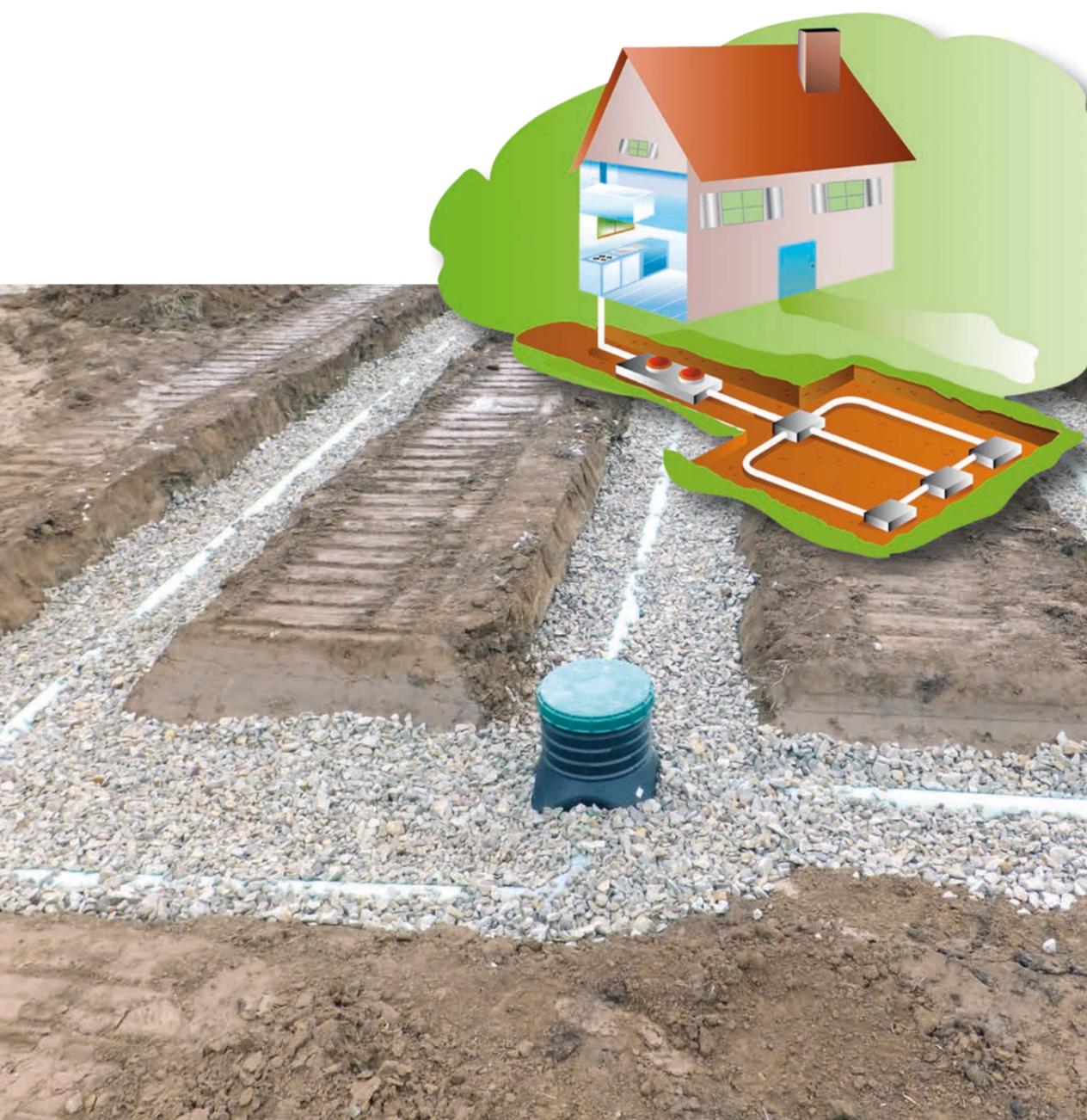
projets 2016/2017

Mise en place de la redevance spéciale

Fin de l'étude de réhabilitation des décharges de Bordes et Coarraze

Extension de la déchetterie de Coarraze

Étude pluvial



La Communauté de communes du Pays de Nay a décidé en 2014 d'engager la mise en œuvre, sur l'ensemble de son territoire, d'un schéma directeur « Eaux pluviales » et du zonage réglementaire qui en découlera. En effet, si l'approche gestion des « Eaux usées » est bien appréhendée dans les zonages et schémas directeurs d'assainissement réalisés, les différentes études menées jusqu'ici mettent en avant plusieurs problématiques liées à la gestion des eaux pluviales (dysfonctionnements sur les réseaux d'assainissement, pollutions, imperméabilisation et inondations...).

Cette réflexion devra se faire dans le cadre d'une démarche de développement durable, dont l'objectif est notamment de pouvoir continuer à construire et urbaniser le territoire sans aggraver la situation au niveau du ruissellement hydraulique et en cherchant systématiquement à l'améliorer.

En 2015, les différentes phases de l'étude se sont déroulées. La phase diagnostic est terminée. Elle a été clôturée par la tenue d'un comité de pilotage le 3 juin 2015.

Les phases n°2 et 3 relatives à la modélisation, aux propositions des solutions techniques et à l'élaboration du programme pluriannuel d'investissement sont également achevées.

La durée globale de l'étude de schéma directeur est de 18 mois pour un coût total de 200 000 € HT avec les subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50%) et du Conseil Départemental 64 (30%).

A l'issue des études, une enquête publique sur toutes les communes du territoire de la CCPN permettra de présenter les préconisations du zonage à l'ensemble des administrés pour intégration dans les divers PLU.

SPANC

Deux emplois non permanents à temps complet ont été créés en 2015 pour assurer les missions de contrôle et de suivi des dossiers de réhabilitation.

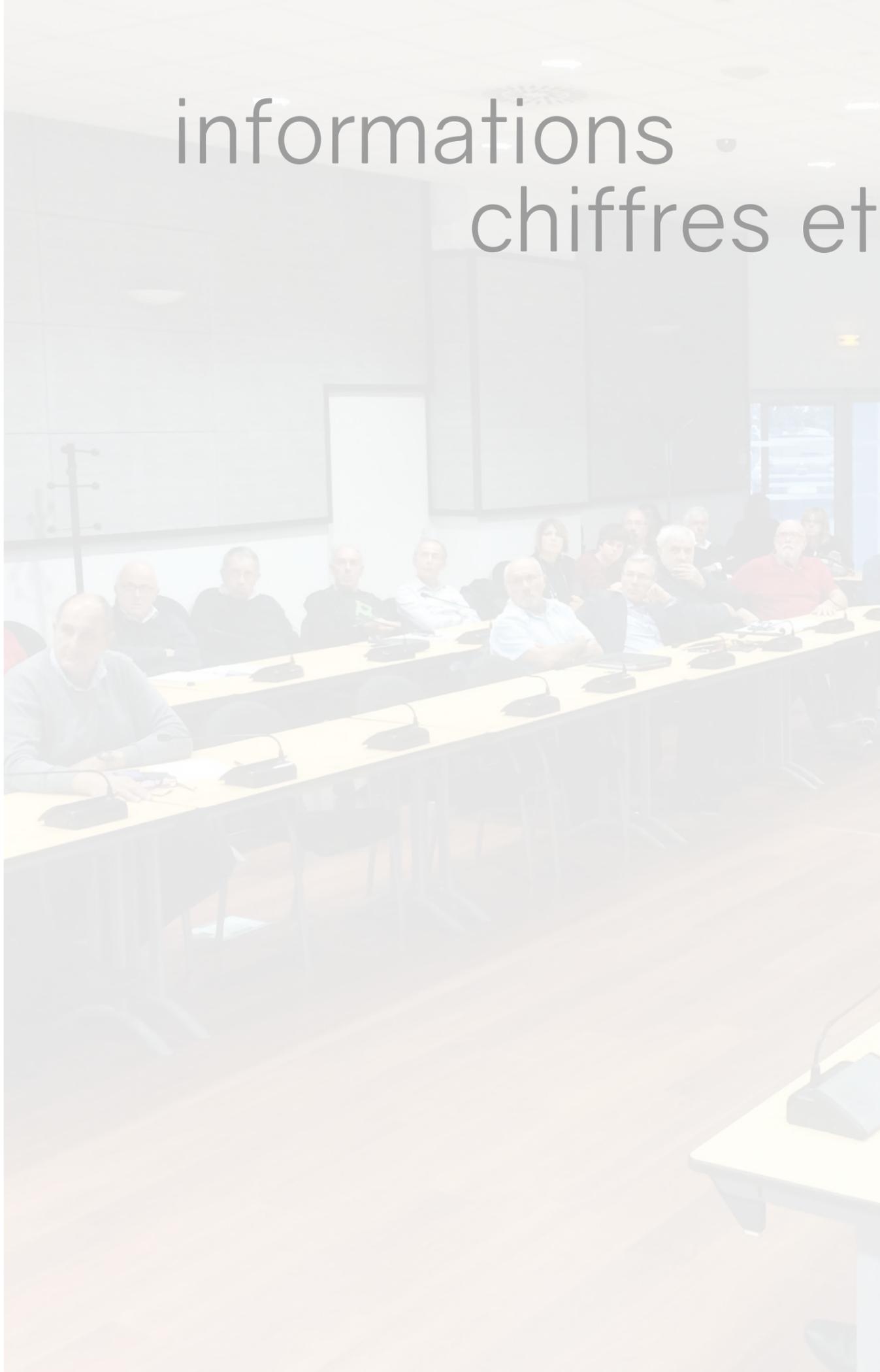
Ces postes doivent permettre d'achever les contrôles de bon fonctionnement fin 2016 et de poursuivre l'accompagnement dans les projets de réhabilitation subventionnés par l'Agence de l'Eau (délibération du 29/06/2015).

Bilan complet d'activité SPANC en annexe.

projets 2016/2017

Fin de l'étude Schéma directeur pluvial

informations chiffres et données



Administration générale

- 2015-1-017 (23/02/2015)**
Ingénierie appel à projets Centre-bourgs : convention Ville de Nay/CCPN
- 2015-2-10 (13/04/2015)**
Convention d'intervention du Service technique de l'APGL pour une étude de séparation des locaux de Baudreix
- 2015-3-08 (29/06/2015)**
Service urbanisme-Instruction autorisations d'occupation des sols : convention CCPN/APGL
- 2015-5-03 (12/10/2015)**
Convention d'intervention de l'APGL pour l'aide à la réalisation des pièces techniques nécessaires au lancement de DUP
- 2015-5-24bis (12/10/2015)**
Délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président
- 2015-6-01 (09/11/2015)**
Avis sur le projet de SDCI
- 2015-7-01 (21/12/2015)**
Adhésion des communes d'Assat et de Narcastet
- 2015-7-02 (21/12/2015)**
Avenant au contrat de développement territorial 2013-2016 du Pays de Nay
- 2015-7-26 (21/12/2015)**
Rapport annuel d'activité

Personnel

- 2015-1-11 (23/02/2015)**
Tableau des effectifs
- 2015-1-12 (23/02/2015)**
Modification du régime d'astreintes pour les agents de la filière technique mis à disposition du SEAPAN
- 2015-2-11 (13/04/2015)**
Piscine Nayeo : temps de travail - jours fériés
- 2015-2-12 (13/04/2015)**
Régime indemnitaire
- 2015-3-22 (29/06/2015)**
Tableau des effectifs
- 2015-5-05 (12/10/2015)**
Projet de schéma de mutualisation de services CCPN/Communes
- 2015-7-03 (21/12/2015)**
Schéma de mutualisation de services CCPN/Communes 2015 - 2020
- 2015-7-24 (21/12/2015)**
Règlement de formation
- 2015-7-28 (21/12/2015)**
Régime indemnitaire - Cadre des IHTS
- 2015-7-29 (21/12/2015)**
Tableau des effectifs

Finances

- 2015-1-03 (23/02/2015)**
Office de tourisme- Avance sur subvention 2015
- 2015-1-13 (23/02/2015)**
Orientations budgétaires 2015
- 2015-2-01 (13/04/2015)**
Dotation de solidarité communautaire (DSC) 2015
- 2015-2-13 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - Budget principal 310
- 2015-2-14 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - Office de tourisme communautaire 311
- 2015-2-15 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - SPANC 312
- 2015-2-16 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - Zone communautaire de Baudreix 313
- 2015-2-17 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - Piscine Nayeo 315
- 2015-2-18 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - PAE Monplaisir 316
- 2015-2-19 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - Extension PAE Monplaisir 318
- 2015-2-20 (13/04/2015)**
Vote du compte administratif 2014 - ZAE Coarraze 319
- 2015-2-21 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - Budget principal 310
- 2015-2-22 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - Office de tourisme communautaire 311
- 2015-2-23 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - SPANC 312
- 2015-2-24 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - Zone communautaire de Baudreix 313
- 2015-2-25 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - Piscine Nayeo 315
- 2015-2-26 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - PAE Monplaisir 316
- 2015-2-27 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - Extension PAE Monplaisir 318
- 2015-2-28 (13/04/2015)**
Approbation du compte de gestion 2014 - ZAE Coarraze 319
- 2015-2-29 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - Budget principal 310
- 2015-2-30 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014
Office de tourisme communautaire 311
- 2015-2-31 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - SPANC 312
- 2015-2-32 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - Zone communautaire de Baudreix 313
- 2015-2-33 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - Piscine Nayeo 315
- 2015-2-34 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - PAE Monplaisir 316
- 2015-2-35 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - Extension PAE Monplaisir 318
- 2015-2-36 (13/04/2015)**
Affectation des résultats 2014 - ZAE Coarraze 319
- 2015-2-37 (13/04/2015)**
Vote du taux de la taxe de Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- 2015-2-38 (13/04/2015)**
Vote du taux de Taxe d'habitation (TH)
- 2015-2-39 (13/04/2015)**
Vote du taux de la Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)
- 2015-2-40 (13/04/2015)**
Vote des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- 2015-2-41 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - Budget principal 310
- 2015-2-42 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - Office de tourisme communautaire 311
- 2015-2-43 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - SPANC 312
- 2015-2-44 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - Zone communautaire de Baudreix 313
- 2015-2-45 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - Piscine Nayeo 315
- 2015-2-46 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - PAE Monplaisir 316
- 2015-2-47 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - Extension PAE Monplaisir 318
- 2015-2-48 (13/04/2015)**
Vote du Budget primitif 2015 - ZAE Coarraze 319
- 2015-3-16 (29/06/2015)**
Cyberbase du Piémont - Avenant de régularisation n° 1 à la convention relative à la répartition des charges financière concernant le matériel et le personnel
- 2015-3-17 (29/06/2015)**
Budget 311 Office de tourisme 2015 - DM n° 1
- 2015-3-18 (29/06/2015)**
Budget 312 SPANC 2015 - DM n° 1
- 2015-3-19 (29/06/2015)**
Budget principal 2015 - DM n° 1
- 2015-5-21 (12/10/2015)**
Budget principal 2015 - DM N° 2
- 2015-5-22 (12/10/2015)**
Budget 312 SPANC 2015 - DM N° 2

- 2015-5-23 (12/10/2015)**
Budget 313 Zone communautaire de Baudreix 2015 - DM N° 1
- 2015-7-19 (21/12/2015)**
Mandats spéciaux
- 2015-7-20 (21/12/2015)**
Budget 311 Office de tourisme 2015 - DM N° 2
- 2015-7-21 (21/12/2015)**
Budget 315 Piscine Nayeo 2015 - DM N° 1
- 2015-7-22 (21/12/2015)**
Budget 316 PAE Monplaisir 2015 - DM N° 1
- 2015-7-23 (21/12/2015)**
Budget 318 Extension PAE Monplaisir 2015 - DM N° 1
- 2015-7-24 (21/12/2015)**
Budget 319 ZAE de Coarraze 2015 - DM N° 1
- 2015-7-25 (21/12/2015)**
Admission en non valeur

Développement économique

- 2015-2-02 (13/04/2015)**
Extension du PAE Monplaisir - Demande de subvention DETR
- 2015-2-03 (13/04/2015)**
Subvention Mission locale pour les jeunes
- 2015-2-04 (13/04/2015)**
Acquisitions foncières (Coarraze et Bénéjacq)
- 2015-3-01 (29/06/2015)**
Vente de parcelles à vocation économique - PAE Monplaisir
- 2015-3-02 (29/06/2015)**
Filière laine : demande de subvention
- 2015-3-15 (29/06/2015)**
Désignation des représentants de la CCPN au sein de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)
- 2015-4-01 (09/07/2015)**
Foncier économique : extension du PAE Monplaisir
- 2015-4-02 (09/07/2015)**
Foncier économique : projet de zone d'activité sur la commune de Lagos
- 2015-5-01 (12/10/2015)**
Déclaration d'utilité publique (DUP) pour l'extension du PAE Monplaisir sur Coarraze et Bénéjacq
- 2015-5-02 (12/10/2015)**
Extension du PAE Monplaisir : acquisition d'un terrain à Coarraze
- 2015-5-04bis (12/10/2015)**
Aéropolis : étude préliminaire contre les inondations du Gave de Pau
- 2015-7-04 (21/12/2015)**
Extension PAE Monplaisir : plan de financement
- 2015-7-05 (12/10/2015)**
ocation/vente bâtiment industriel de Baudreix

Aménagement de l'espace

2015-5-06 (12/10/2015)
Convention-cadre 2014-2016 CCPN/AUDAP : avenant 2015

2015-5-07 (12/10/2015)
Contrat d'axe ferroviaire : étude d'initialisation du projet de halte ferroviaire de Bordes-Assat

2015-7-09 (21/12/2015)
Contrat d'axe ferroviaire : halte ferroviaire de Montaut

2015-7-11 (21/12/2015)
Convention triennale CCN/CAUE 64

Culture / Jeunesse / Sports

2015-1-04 (23/02/2015)
Aménagement des forges d'Arthez d'Asson : offre de concours en nature à la commune d'Arthez d'Asson

2015-1-09 (23/02/2015)
Attribution de subventions aux associations sportives et culturelles

2015-1-10 (23/02/2015)
Subventions pour la mise en place d'activités d'été/jeunes et pour les formations d'animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs (BAFA/BAFD)

2015-2-05 (13/04/2015)
Subvention Ecole de musique du Pays de Nay

2015-2-06 (13/04/2015)
Convention d'objectifs avec l'Association Nayart

2015-2-07 (13/04/2015)
Soutien à la restauration du patrimoine non protégé du Pays de Nay - Prolongation du programme

2015-2-08 (13/04/2015)
Organisation de la Journée Nelson Paillou

2015-3-12 (29/06/2015)
Convention de mise à disposition de matériel informatique pour les bibliothèques du réseau du Pays de Nay

2015-3-13 (29/06/2015)
Attribution de subventions aux associations sportives et culturelles

2015-5-09 (12/10/2015)
Convention d'objectifs et subvention Association Ecole de musique du Pays de Nay

2015-5-10 (12/10/2015)
Demande de subvention association

2015-5-11 (12/10/2015)
Convention-cadre dons patrimoine

2015-5-12 (12/10/2015)
Convention pour la pose de panneaux signalétiques « découverte patrimoine sur le domaine privé »

2015-5-13 (12/10/2015)
Convention CCPN/Commune de Lestelle-Betharram pour la restauration du calvaire de Lestelle - Avenant

2015-7-12 (21/12/2015)
Mission Etude-diagnostic de la Prévention spécialisée - Intervention des associations APSA et Gadgé Voyageurs

Habitat

2015-2-09 (13/04/2015)
Cotisation ADIL 64

2015-3-10 (29/06/2015)
Plan de paysages : actions 2015

2015-3-11 (29/06/2015)
Habitat adapté Gens du voyage : délibération-cadre CCPN/Communes

2015-5-08 (12/10/2015)
Habitat adapté Gens du voyage : MOUS 2016

2015-7-10 (21/12/2015)
Programme Habitat : PIG « Bien chez soi »

Services aux personnes et action sociale

2015-3-14 (29/06/2015)
Mise à jour du règlement de fonctionnement du Service transport à la demande

2015-5-14 (12/10/2015)
Mise à jour du règlement de fonctionnement du Transport à la demande

Piscine Nayéo

2015-3-20 (29/06/2015)
Tarifs piscine Nayeo

2015-5-20 (12/10/2015)
Piscine Nayeo : modification des tarifs

Petite enfance

2015-7-17 (21/12/2015)
Mise à jour du règlement de fonctionnement des structures multi-accueil

2015-7-18 (21/12/2015)
Avenant n° 1 au Contrat Enfance jeunesse pour la période 2012-2015

Office de tourisme

2015-1-02 (23/02/2015)
Etude de faisabilité pour la valorisation des activités d'eaux-vives

2015-3-03 (29/06/2015)
Mise en place d'une signalétique le long de l'axe de la véloroute

2015-3-04 (29/06/2015)
Tarifs boutique et produits en vente à l'Office de tourisme

2015-3-05 (29/06/2015)
Déploiement d'un wifi territorial

2015-3-06 (29/06/2015)
Convention annuelle d'objectifs et de moyens et programme d'actions 2015 de l'Office de tourisme communautaire

2015-7-06 (21/12/2015)
Véloroute Pyrénées Gave Adour - Participation financière CCPN

2015-7-07 (21/12/2015)
Taxe de séjour

2015-7-08 (21/12/2015)
Convention de partenariat Société ECommerce Network My Easy Trip

Plan local de randonnées

2015-3-07 (29/06/2015)
Convention pour l'entretien des sentiers de randonnées mis en place par la CC Val d'Azun sur les communes de Ferrières et d'Arbéost

Déchets

2015-1-05 (23/02/2015)
Renouvellement convention collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

2015-1-06 (23/02/2015)
Règlement intérieur des déchetteries

2015-1-07 (23/02/2015)
Renouvellement de la convention de collecte des lampes usagées

2015-5-15 (12/10/2015)
Participation du SMTD aux frais de transport des déchets - Année 2014

2015-5-16 (12/10/2015)
Rapport annuel déchets 2014

2015-5-17 (12/10/2015)
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM - Exonérations 2016

2015-5-18 (12/10/2015)
TEOM - Modification du taux de la commune de St Vincent

2015-5-19 (12/10/2015)
Maîtrise d'ouvrage déléguée - Réhabilitation des décharges communales : conventions CCPN/Communes

2015-7-15 (21/12/2015)
Contrat Eco Emballages - Avenant extension consignes de tri plastique

2015-7-16 (21/12/2015)
Règlement intérieur des déchetteries

Environnement

2015-1-08 (23/02/2015)
Assainissement non-collectif - Programme d'aides à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonomes

2015-3-09 (29/06/2015)
Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) Adour Pyrénées : participation 2015

2015-3-21 (29/06/2015)
SPANC - Modification des fréquences de visite des contrôles périodiques de bon fonctionnement

2015-7-13 (21/12/2015)

Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) Adour-Pyrénées : participation 2016

2015-7-14 (21/12/2015)
Commission consultative de l'énergie du Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) : désignation d'un représentant

Motions

MO2015-3-01 (29/06/2015)
Motion de soutien à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

MO2015-5-01 (12/10/2015)
Motion de soutien à l'entreprise Calonge

MO2015-7-01 (21/12/2015)
Motion relative au Collège Henri IV à Nay





DÉCLIC'JEUNES
Valoriser les initiatives des 11-25 ans
Organisé en 2014, par la CCPN, à l'initiative du Conseil général, cet événement départemental, dédié à la jeunesse, a fait l'unanimité des participants. Il s'agissait d'accompagner les projets (300 ont été ainsi présentés) et l'animation des jeunes du territoire.
p. 4

Le LAEP
Un lieu d'accueil pour les enfants et les parents
Ouvert depuis le 29 janvier, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) accueille les parents et futurs parents. Ils peuvent y trouver une oreille attentive pour les accompagner dans cette grande aventure.
p. 6

DÉCOUVERTE
Les « coins de pêche » : un atout pour le territoire
Les « coins de pêche » labellisés sont un atout touristique évident. On en compte trois sur notre territoire. Celui d'Asson est très prisé par les adeptes de la pêche sportive. C'est aussi un modèle pour la préservation de la ressource halieutique.
p. 6

HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS
Albert Saleza, le ténor béarnais qui parcourut le monde
Né à Bruges, dans une famille pauvre de sandalier, Albert Saleza fit une carrière de ténor extraordinaire. Choisi par les meilleurs compositeurs, reçu par les plus grands, il se produisit dans toutes les capitales européennes et aux USA.
p. 7

EN LUMIÈRE
Festiv'arts à Arros : l'art dans la rue à la rencontre du public
Pour la 7^e année, du 22 au 25 mai prochain, dans les rues de la commune d'Arros de Nay, l'art ira à la rencontre du public. Il y en aura pour tous les goûts, les animations seront gratuites et les artistes seront là, au contact des visiteurs.
Retenez la date !
p. 8



Les Communautés de communes du Pays de Nay et du Val d'Azun s'engagent en valeur, aux niveaux touristique et économique, un site emblématique du Col du Soulor. À la croisée de la Vallée de l'Ouzom, du Val d'Azun et du Soulor présente en effet un potentiel à développer dans les domaines de la randonnée, de la pêche et des sports de nature. D'autres projets de coopération Béarn-Bigorre sont également lancés, tels que la randonnée à vélo et les passionnés d'eaux vives, et autour de la randonnée à cheval. Pays de Nay.
Notre photo. Le col du Soulor rassemble cinq thématiques fortes : la randonnée, le cyclisme, espace nordique de ski. Lire en pages 2-3.

Accès au réseau routier, promotion des déplacements doux en Pays de Nay
LES OBJECTIFS DU SCOT POUR MIEUX SERVIR LES DÉPLACEMENTS DOUTS
Faciliter les déplacements, sous toutes leurs formes : c'est l'un des objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Cohérence territoriale). Parmi les préconisations pour faciliter ces déplacements : améliorer la circulation sur la voie rapide, valorisation d'autres types de modes de transport, réseaux interurbains et déplacements doux. Lire notre dossier en pages 4-5



SCoT
Donnez votre avis !
Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un projet stratégique partagé pour l'aménagement du territoire. Les habitants sont donc directement concernés par cette démarche qui s'accompagne d'une concertation publique.
p. 3

BUDGET 2015
Maintien des engagements, augmentation de l'aide aux communes
Malgré une baisse de ressources, les engagements et les priorités sont maintenus. La dotation de solidarité pour les communes est reformulée et augmentée, afin de les aider à répondre aux besoins des services à la population.
p. 4

PETITE ENFANCE
Assistants maternelles : un vrai métier
Coup de projecteur sur cette profession discrète et mal connue, car exercée à domicile. L'accueil à domicile est, avec les crèches, un des deux modes de garde des tout-petits.
p. 6

DÉCOUVERTE
À Saint-Vincent, voyage au pays des roses.
Plus de 800 variétés de roses vous attendent à « la pépinière - les roses de Saint-Vincent ». Eric Pauly-Petit, son créateur, vous fera partager sa passion toute l'année.
p. 7

EN LUMIÈRE
Le sanctuaire de Piétat a fêté ses 130 ans
Haut lieu du Pays de Nay, le sanctuaire de Piétat est partagé à la fois par croyants, simples amoureux de la nature et adeptes de randonnée. Plusieurs milliers de visiteurs fréquentent, chaque année, régulièrement ce site. L'église est à visiter : on peut y voir plusieurs tableaux, dont le plus ancien date de 1753.
p. 8



L'État n'assurant plus l'instruction des autorisations d'urbanisme, et en particulier des dossiers de permis de construire, c'est désormais la CCPN qui l'assurera pour le compte des communes. Le maire conserve le pouvoir de signer les actes d'urbanisme. La création de ce service permettra aussi d'assurer une concordance avec les préconisations du SCoT. p. 2

Développement de l'habitat
PROJETS COMMUNAUX
LOGEMENT DES JEUNES
La réhabilitation de logements dans les communes est l'une des priorités d'intervention de la Communauté de communes qui soutient financièrement ces opérations. C'est ainsi qu'après Montaut, c'est au tour de Ferrières de lancer la rénovation de quatre logements. La Résidence Terre d'Ervol, ouverte en 2013 à Bordès, propose également des logements pour les jeunes en mobilité professionnelle.
p. 5

Bulletin « Les Infos »

Trois éditions du Journal de la Communauté de communes ont été réalisées en 2015 :

- En mai : « Coopération Béarn-Bigorre - Entre Gave et Soulor, un projet partagé »
- En septembre : « Autorisations d'urbanisme, permis de construire : la CCPN prend le relais »
- En décembre 2015 : « Réforme territoriale - Regroupement des intercommunalités : Partager d'abord un projet commun ».

Ces bulletins, diffusés dans les foyers du territoire, sont également à télécharger sur le site Internet de la CCPN : www.paysdenay.fr.



COMMERCE ET ARTISANAT
Une opération de modernisation
En présentant un dossier au niveau national concernant une opération de modernisation pour le commerce, l'artisanat et les services (OCM), la Communauté de communes commercial affirme son projet économique et
p. 4

HALTES FERROVIAIRES
Montaut et Bordès
Les travaux d'aménagement de la halte de Montaut commenceront au cours du deuxième semestre 2016. L'étude de la halte de Bordès-Assat est également en cours.
p. 5

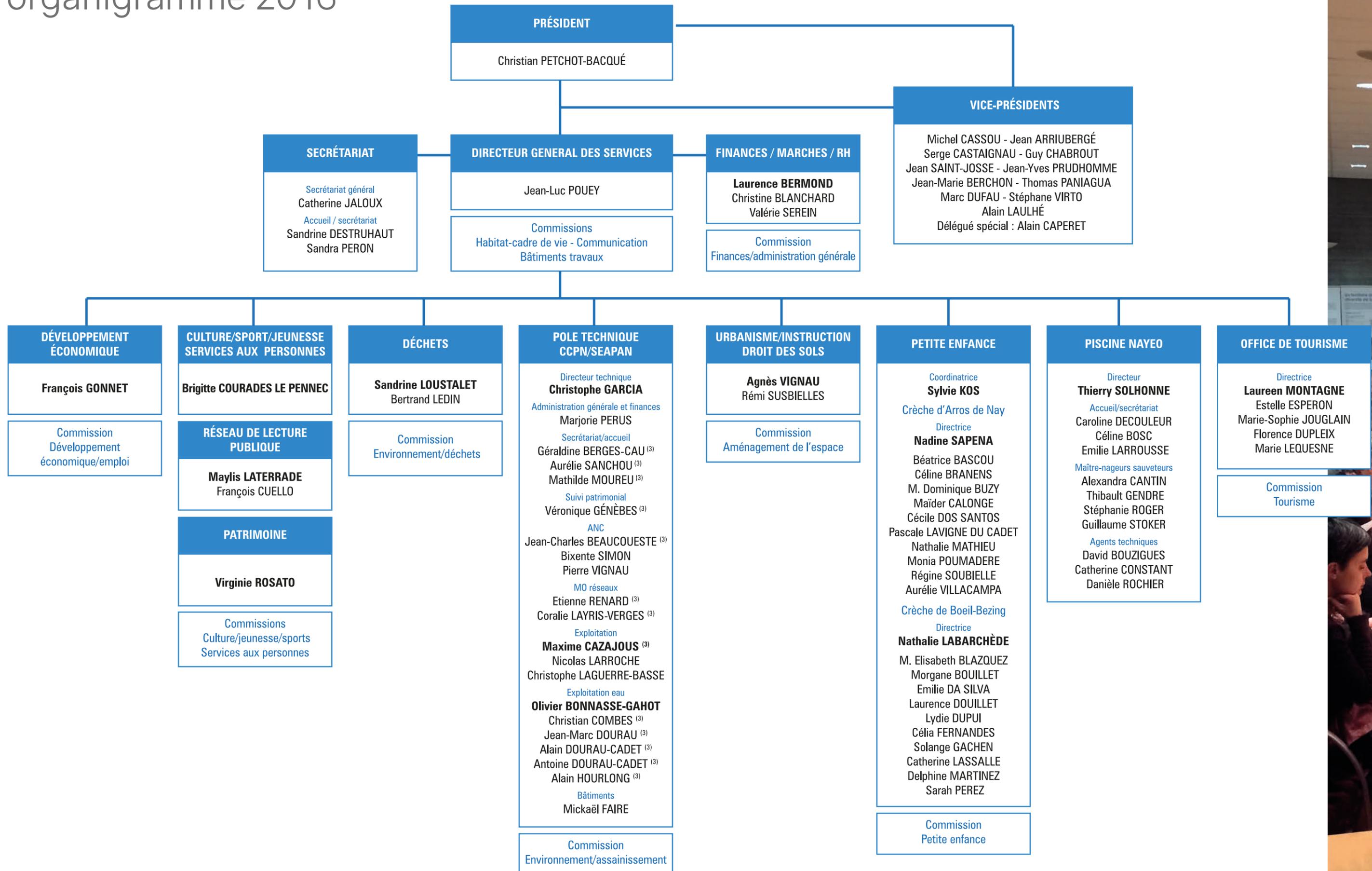
HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS
Victor Fontan, le champion des années 20
Il fut l'un des meilleurs coureurs cyclistes de sa génération, remportant deux étapes du Tour de France et se plaçant parmi les premiers du Tour d'Italie et du Paris-Roubaix. Retour sur ces temps-là où les coureurs carraient la soupe de légumes.
p. 6

DÉCOUVERTE
Pastoralisme bien vivant
Et Jean-Bernard conduisant un troupeau de 360 brebis. Il est né et vit en plaine, que le pastoralisme est bien vivant et qu'il est une activité économique à part entière.
p. 6

MIÈRE
se continue du lien
acquise, avec ses 280 adhérents, ne se contente pas de leur offrir un large choix d'activités. En parallèle, l'association s'investit énormément dans le soutien aux diverses actions qui animent le Pays de Nay.
p. 8

DES GESTES DE TRI ENCORE PLUS FACILES
Dès le 1^{er} janvier 2016
Jusqu'à présent, vous déposiez, en vrac, dans le bac de tri, les bouteilles et flacons en plastique, les papiers, emballages et briques en carton ainsi que les emballages en métal et en plastique (barquettes, sachets, boîtes et pots de yaourt). Désormais, dans ce même bac de tri, vous pourrez déposer les déchets suivants :
En résumé, il faut se dire : « Si c'est en plastique, ça va dans le bac de tri ». Si c'est en métal, ça va dans le bac de tri.
Informations sur www.paysdenay.fr

organigramme 2016



(3) Agents SEAPAN

Fomation

En 2015, 47 agents de la Communauté de communes, tous services confondus, ont pu suivre au moins une formation professionnelle.

Parmi celles-ci, on note :

- 3 Formations d'intégration de catégorie C
- 4 Préparations à un concours ou un examen (2015/2016) : examen d'adjoint d'animation de 1ère classe, concours d'animateur territorial, de technicien principal de 2^{ème} classe et d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe.

Des formations payantes ont également été dispensées pour un montant total de 2 972 €, plus particulièrement dans le domaine de la petite enfance et, dans une mesure moindre, dans les secteurs du tourisme, de l'urbanisme et de la culture.

Depuis janvier 2015, des formations, jusqu'alors payantes, sont financées sur la cotisation du CNFPT. Sont concernées les formations suivantes :

- Agents chargés de la fonction d'inspection (ACFI)
- Habilitation électrique sous tension et hors tension
- Certificat prévention secours (CPS)
- Formation à la manipulation d'extincteurs
- Acteurs PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)
- Formation de formateur PRAP
- Sauveteurs secouristes du travail (SST)
- Service sécurité, incendie, assistance à la personne (SSIAP)
- Sécurité établissement recevant du public
- Coordonnateur sécurité protection de la santé
- Assistant de prévention, conseiller de prévention.

A compter du 1^{er} septembre 2015, financement également sur la cotisation du CNFPT, des formations du domaine « bureautique ».

Plan de formation mutualisé : en 2015, 42 journées de formation ont été organisées sur le territoire Est-Béarn, soit 21 formations.

Schémas de mutualisation des services CCPN / Communes

Par délibération du 12 octobre 2015, le Conseil communautaire a approuvé le rapport sur le projet de schéma de mutualisation de services, qui a été ensuite transmis aux communes pour avis.

Juridiquement, le schéma est un document d'orientation pour les collectivités concernées.

Son contenu est déterminé librement. Il peut concerner aussi bien des mutualisations Communes/EPCI, qu'entre EPCI ou entre communes. Le schéma a vocation à être actualisé et enrichi tout au long du mandat.

Après intégration des avis des communes, le Conseil communautaire du 21 décembre 2015 a adopté ce projet de schéma de mutualisation

Accueil des stagiaires

La Communauté de communes accueille régulièrement des stagiaires, dans le cadre de leur cursus de formation, afin de leur permettre de se familiariser avec la vie professionnelle et d'acquérir une expérience pratique venant en complément de leur cursus. Une convention signée entre l'établissement d'enseignement, le stagiaire et la CCPN permet alors de définir, notamment, les objectifs et les finalités du stage, les dates, la durée hebdomadaire, les conditions d'accueil et d'encadrement, ainsi que le montant de la gratification si l'étudiant peut y prétendre (stages d'une durée égale ou supérieure à 2 mois).

En 2015, la Communauté de communes a ainsi accueilli :

- 16 stagiaires dans les structures multi-accueil de la Petite enfance : 7 stagiaires pour la structure Arlequin à Arros-de-Nay pour un total de 20 semaines et 9 stagiaires pour la structure Brin d'Éveil à Boeil-Bezing pour un total de 29 semaines. Ces stages concernaient les formations suivantes : bac pro accompagnement, soins et services à la personne, formation d'auxiliaire de puériculture, formation d'élève infirmier, stage de découverte de 3ème, Stage Assistante maternelle, Formation d'éducatrice de jeunes enfants, CAP Petite Enfance.
- 5 stagiaires à la piscine Nayeo dont quatre dans le cadre du BP JEPS activités aquatiques et de la natation et un stage de découverte de 3ème.
- 3 stagiaires à l'Office de tourisme pour une durée totale de 13 semaines dont deux dans le cadre de leur BTS option tourisme et le troisième stage dans le cadre du Bac professionnel service de proximité vie locale.

Action sociale

Comité national d'action sociale (CNAS)

Le montant des prestations versées par le CNAS aux agents pour l'année 2015 a été de 15 569 € (12 041 € en 2014). 57 agents ont bénéficié au moins d'une prestation.

Les prestations les plus sollicitées sont toujours celles liées aux enfants, plus particulièrement, dans l'ordre, les prestations Noël, rentrée scolaire, séjours vacances, garde de jeunes enfants.

13 plans épargne chèques-vacances ont été ouverts. La bonification du CNAS varie de 60 à 90 € par plan épargne, selon les tranches d'imposition.

Prêts CNAS : les agents bénéficient d'un taux d'environ 1,5 %, soit un différentiel d'environ 3 % comparé aux prêts à la consommation classiques proposés par les banques.

Service adduction eau potable (SEAPAN)

Le service RH de la CCPN, dans le cadre de ses missions mutualisées, a étroitement participé, en 2015, à la préparation de la reprise en régie du service de l'eau du Pays de Nay, effective au 1/01/2016.



Le budget

Le débat d'orientations budgétaire s'est tenu lors du Conseil communautaire du 23 février 2015.

Le budget a été voté le 13 avril 2015 pour le budget principal et les sept budgets annexes de la CCPN.

En cours d'année, l'exécution de ces budgets a donné lieu à onze décisions modificatives et à quatre virements de crédits : quatre virements de crédits sur le budget principal, deux décisions modificatives sur le budget annexe office de tourisme et sur le budget annexe SPANC, une décision modificative sur le budget annexe Zone communautaire de Baudreix, sur le budget annexe piscine Nayeo, sur le budget annexe PAE Monplaisir, sur le budget annexe Extension PAE Monplaisir, sur le budget annexe ZAE de Coarraze.

Budget 2015 consolidé

	Investissement en €	Fonctionnement en €	TOTAL en €
Budget principal	8 769 294	18 163 436	26 932 730
Office de tourisme	59 020	272 683	331 703
SPANC	18 500	91 530	110 030
Zone communautaire de Baudreix	160 493	207 271	367 764
Nayeo	783 181	1 378 283	2 161 464
PAE Monplaisir	55 214	75 955	131 169
Extension PAE *	921 658	1 117 658	2 039 316
ZAE de Coarraze *	1 616 020	1 673 839	3 289 859
TOTAL	12 383 380	22 980 655	35 364 035

* avec les écritures de stock

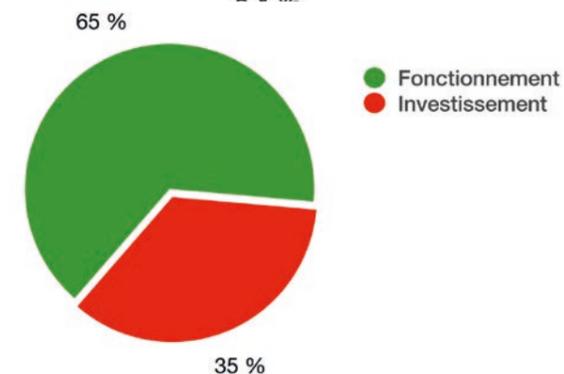
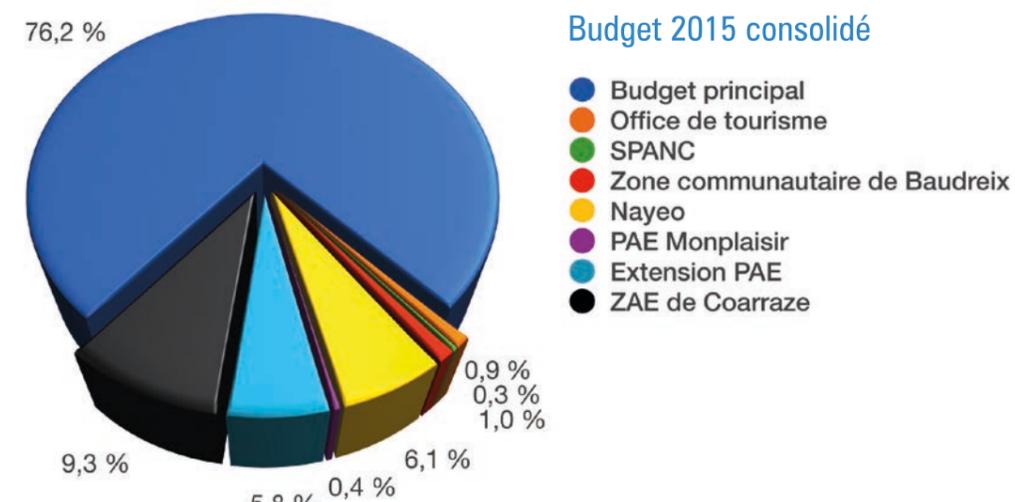
Recettes réelles de fonctionnement Budget principal

	montant BP 2015 consolidé en €	%
Total recettes réelles de fonctionnement Budget principal	13 162 019	100
dont fiscalité	10 137 038	77,02
dont dotations	2 248 374	17,08
autres	776 607	5,9

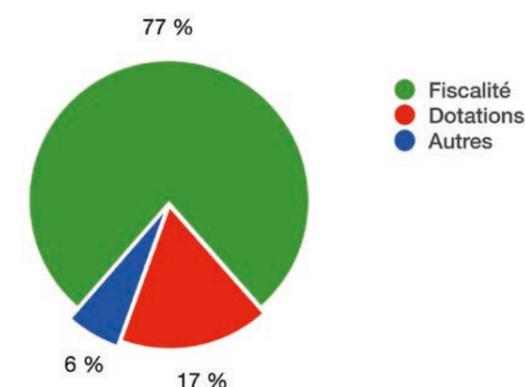
Principale dépense en euros (BP 2015)

Déchets Ordures Ménagères *	3 644 913
Reversements aux communes	2 969 799
Charges de personnel	2 430 212
Réserves foncières (foncier économique)	1 500 000
Petite enfance	1 014 023

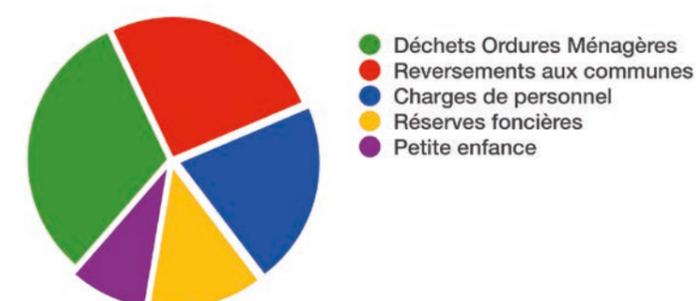
* fonctionnement et investissement



Recette de fonctionnement



Principales dépenses



Avenant au Contrat de développement territorial 2013-2016 du Pays de Nay

Par délibération du 16 décembre 2013, le Conseil communautaire a approuvé le contrat de développement territorial du Pays de Nay avec le Département.

Cette politique partenariale s'adresse aux acteurs publics locaux sur le périmètre des territoires intercommunaux. Elle s'appuie sur le partage des enjeux de développement territorial et vise à soutenir les projets d'investissement sur la période 2013-2016.

Des assouplissements ont été votés en 2015 par le Département permettant de répondre à certaines préoccupations des collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

Afin de mener à terme les 31 contrats territoriaux, le Département a proposé de signer des avenants pour chacun d'entre eux, avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Ces avenants permettent ainsi de prendre en compte les actualisations des programmes d'investissements des maîtres d'ouvrage dans le respect des enveloppes territoriales définies initialement.

Ce projet d'avenant territorial a été examiné lors d'une conférence territoriale du Pays de Nay le 4 septembre 2015. Il a été approuvé par le Conseil communautaire du 21 décembre 2015.

animations d'été / formation BAFA BAFD

transport

Passeport Activités Jeunes pour les 11/17 ans

L'Association Evasion Pyrénéenne de Baudreix propose sur toutes les périodes de vacances scolaires, soit 9 semaines, 44 jours d'activités, le Passeport, qui consiste à choisir 5 activités sportives et de loisirs parmi une dizaine proposées.

Participation des familles : 50 € pour 5 activités.

Le Passeport Activités Jeunes fonctionne une semaine pendant les vacances d'hiver, une semaine pendant les Vacances de Printemps, cinq semaines pendant les vacances d'été + 1 semaine d'activités en journée, une semaine pendant les vacances de Toussaint.

Nombre de participants en 2015 : 131 participants dont 56 10/12 ans et 81 13/17 ans - Moyenne d'âge : 13 ans

- Budget 2015 : 18 321, 50 €
- Participation CCPN : 11 600,00 €.

Aide aux Formations BAFA-BAFD

L'aide accordée est de 200 € pour les stages en internat, 150 € pour les stages en externat.

Récapitulatif nombre de jeunes/montant des aides accordées :

- 2012 : 15 jeunes - 9 filles - 5 garçons / 3200 €
- 2013 : 25 jeunes - 20 filles - 2 garçons / 4250 €
- 2014 : 30 jeunes - 24 filles - 5 garçons / 5250 €
- 2015 : 17 jeunes - 11 filles - 6 garçons / 4300 €

Ces jeunes animateurs effectuent, pour la plupart, leur stage pratique (14 jours) au sein des accueils de loisirs sans hébergement du territoire et dans le cadre des séjours organisés par l'Association Les Gais Montagnards.

- ALSH Les 4 Saisons à Bordes géré par l'Association Léo Lagrange
- ALSH Association Evasion Pyrénéenne à Baudreix
- ALSH Maison de l'Enfance à Coarraze,
- ALSH « Lous Mainats Urous » à Nay géré par l'Association Léo Lagrange
- ALSH Association Pinocchio à Montaut (partenariat communes de Montaut-Lestelle-Igon)

Séjour Maison de l'Ado - Coarraze

La Maison de l'Ado a organisé 3 mini-séjours ouverts à tous, la participation de la CCPN permet aux jeunes non-coarraziens de bénéficier des mêmes tarifs.

- Mini camp aquatique à Gondrin : 12 jeunes dont 4 extérieurs
- Mini camp voile (annulé et remplacé par activités): 9 jeunes dont 4 extérieurs
- Mini camp Océan Vieux Boucau : 15 jeunes dont 8 extérieurs

Participation CCPN 2015 : 2 500 €.

Le partenariat avec la commune de Coarraze sera renouvelé dans le cadre des animations programmées par la Maison de l'Ado ouverte à tous les jeunes du territoire.

Séjour Multi Activités organisé par l'Association Les Gais Montagnards

39 enfants divisés en deux groupes : les 10-12 ans et les 13-17 ans ont passé 12 jours dans la vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) du 15 au 26 juillet 2015.

- Hébergement en camping sous tentes
- Activités de plein air : randonnées en montagne, VTT, sports d'eaux vives, lac de Loudenvielle, escalade, accro-branche, Balnéa...

Coût du séjour: 430 € pour les habitants du territoire du Pays de Nay (participation de la CCPN : 2 500 €).

Règlement service transport à la demande

Le service est ouvert à tous, les personnes de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite (quel que soit l'âge) peuvent être prises en charge à domicile et déposées auprès des services de santé, des services publics et des commerces, à proximité des points de destination.

- Mode, Jours et horaires de fonctionnement : sur réservation à effectuer auprès de la centrale de réservation des transports départementaux, la veille avant 17h.
- Le Petit Bus fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 (sauf samedi après-midi, dimanche et jours fériés).

Organisation des arrêts

- 116 points de prise en charge sont fixés et signalés dans les 28 communes, soit 27 points supplémentaires avec l'intégration de Ferrières et Arbéost, des points desservant les EPHAD/Maison de retraite ainsi que les structures Multi-Accueil Petite-Enfance.
- 28 points de destinations sont répartis sur les communes d'Asson, Lestelle-Bétharram, Nay, Coarraze, Bénéjacq, Bordes et Arros de Nay. soit 13 points supplémentaires rajoutés afin de desservir un plus grand nombre de services publics et services de santé.

Les points de destination desservent les principaux pôles d'intérêt locaux (centre bourg, marchés, offre médicale, services administratifs...) ainsi qu'un rabattement vers les lignes régulières du Conseil général et la gare SNCF.

Tarifification

2 € l'aller (conforme avec la tarification du réseau départemental)

Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans obligatoirement accompagnés

Correspondance gratuite entre les lignes interurbaines et le Petit Bus (ex : aller/retour Bruges/Pau 2€)

Nayeo

Horaires d'ouverture

	PISCINE		ESPACE DÉTENTE					
	période scolaire		période de vacances scolaires		période scolaire		période de vacances scolaires	
Lundi	12h00 - 14h00	16h00 - 19h00	10h00 - 19h00		09h00 - 19h00		10h00 - 19h00	
Mardi	12h00 - 14h00	16h30 - 19h00						
Mercredi	12h00 - 14h00							
Jeudi	12h00 - 14h00	16h30 - 19h00						
Vendredi	12h00 - 14h00	16h30 - 20h00	10h00 - 20h00		09h00 - 20h00		10h00 - 20h00	
Samedi	10h00 - 14h00	15h00 - 19h00	10h00 - 13h00	15h00 - 19h00	10h00 - 13h00	15h00 - 19h00	09h00 - 13h00	15h00 - 19h00
Dimanche	09h00 - 13h00	15h00 - 19h00			09h00 - 13h00			

Tarifs

Montant en euros TTC	Collectivité		Hors collectivité	
	Adulte	3 à 16 ans	Adulte	3 à 16 ans
Entrée public	4.00	3.40	5.00	4.30
Carte d'abonnement 10 heures piscine*	20.00	20.00	25.00	25.00
Carte d'abonnement 10 entrées piscine*	34.00	29.00	42.00	36.00
Carte famille (livret de famille)*	22.00		22.00	
Entrée avec carte famille	2.00	2.00	2.50	2.50
Carte trimestrielle accès illimité	43.00	34.00	54.00	43.00
Carte annuelle piscine	170.00	170.00	213.00	213.00
Activités (aquagym, aquajogging, aquabike, natation adulte, bébé nageur, jardin aquatique) / séance	10.00	10.00	10.00	10.00
Toutes activités (aquagym, aquajogging, aquabike, natation adulte) / 12 séances**	84.00		84.00	
Toutes activités (bébé nageur, jardin aquatique) / 12 séances**		84.00		84.00
Duo activités (aquagym, aquajogging, aquabike, natation adulte) / 24 séances**	144.00		144.00	
Ecole de Natation de sept. à juin (1^{er} enfant)		185.00		185.00
Ecole de Natation de sept. à juin (2^{ème} enfant)		165.00		165.00
Ecole de Natation de sept. à juin (3^{ème} enfant)		155.00		155.00
Stage de natation (vacances scolaires)***		30.00		37.50
Entrée détente (réservé + 18 ans) + piscine	7.00		7.00	
10 accès détente (réservé + 18 ans) + piscine*	60.00		60.00	
Carte trimestrielle détente (réservé + 18 ans) + piscine	98.00		98.00	
Carte annuelle détente (réservé + 18 ans) + piscine	260.00		260.00	

* Valable 6 mois de date à date

** Valable 1 an de date à date

*** Valable 1 semaine du lundi au vendredi

Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications annuelles (au 1er janvier). Les nouvelles tarifications prévues sont alors affichées à l'accueil au minimum 15 jours avant l'événement.

Tarifs Office Tourisme Communautaire

Produits Boutique OTC	Prix vente	Produits Boutique Comptes Tiers	Prix vente
sonnailles	10.00	livre Le secret des curieux	10.00
pin's Pays de Nay	0.50	DVD Bastides 64	15.00
pin's FBI	0.50	DVD Pastorale 2009	20.00
carnet FBI	1.50	bulletin des Amis de Nay	7.00
lot Carnet FBI + pin's	2.00	livret les artistes du Pays de Nay	5.00
bérets noir / rouge / gris / rose	10.00	livre Montaut, une bastide	10.00
sac rando vert / bleu	2.00	CD Escota si plau	10.00
fiche rando (unité)	0.50	CD Marc Antoine Charpentier	20.00
lot 12 fiches rando	3.50	CD Arieles (unité)	15.00
lot 12 fiches rando + sac rando	5.00	CD Arieles (lot de 2)	25.00
Carte Postale Lagoin panoramique	1.00	DVD Amis des Chars	5.00
carte Postale Langladure panoramique	1.00	pin's Nay Plan B	1.00
carte Postale Eglise Nay + enveloppe	2.00	autocollants Béarn Plan B	1.00
carte Postale Bastide + enveloppe	2.00	magnet Cabourrut blanc Plan B	5.00
carte Postale Monastère + enveloppe	2.00	magnet Cabourrut bleu Plan B	5.00
carte Postale Ouzom + enveloppe	2.00	livre Maison Carrée	15.00
carte Postale Vallée Gave + enveloppe	2.00		
lot enveloppes illustrées et pré-timbrées	4.00		
enveloppe illustrée et pré-timbrée	0.95		
livre Béarn	30.00		
animations Pêche	10.00		
topoguide rando Pays de Nay	6.00		
randonnées en Vallée d'Ossau	10.00		
topoguide vélo de route Vallées des Gaves	5.00		
topo guides VTT Pays des Gaves	10.00		
Val d'Azun à pied	10.00		
Balades et découvertes du Val d'Azun	5.00		

Billetterie Comptes Tiers

Concert Ensemble Orchestral de Pau
Tombol'Arts (Festiv'arts)
Théâtre des Scènes de la Grange
Festival Pyrène
Festimaitisse
Grottes de Bétharram
Maison Carrée
Musée du Béret
Cartes de pêche

Depuis 1992 (loi sur l'eau), les Communes sont compétentes pour contrôler les installations d'assainissement non-collectif.

Afin de répondre à cette obligation réglementaire, la Communauté de communes du Pays de Nay a donc créé son Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) en 2005.

Sa principale mission étant d'accompagner les 26 communes présentes sur le territoire de la Communauté et leurs administrés, afin de faire respecter la salubrité publique et l'environnement, via le traitement des eaux usées des immeubles ou habitations non-raccordables au réseau d'assainissement collectif. La présence de ce traitement, comme le maintien en bon état de fonctionnement des installations qui assurent l'assainissement des eaux usées, sont une obligation réglementaire (article L.2224-8 du code général des collectivités territoriales et L.1331-1 du code de la santé publique).

Depuis 2014, une étape transitoire pour les contrôles de l'existant en matière d'assainissement autonomes. En effet, nous arrivons sur le début de la seconde phase et donc sur la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations d'assainissement non-collectif pour les clôturer avant fin 2016 afin de faire bénéficier à un maximum de dossiers éligibles, une aide financière attribuée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les contrôles des nouvelles installations d'assainissement non-collectif (ANC neuf)

En lien avec les services instructeurs du pôle urbanisme de la CCPN et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM anciennement DDE), et avec les mairies concernées par chaque projet, les pétitionnaires doivent demander trois types d'avis du SPANC :

- Lors de demande de : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, projet de lotissement, ... – qui concerne une parcelle vierge à viabiliser :
Un avis de contrôle de faisabilité d'implantation d'ANC.

Cet avis notifie que la parcelle concernée par le projet est apte techniquement et réglementairement à recevoir tel ou tel type de filière d'ANC. Cet avis est à joindre à la demande d'urbanisme ;

- Lors de tout projet de construction, extension, demande de permis de construire, déclaration de travaux, réhabilitation, permis d'aménagement ou de lotir... :
Un avis de contrôle de conception – implantation d'ANC.

Cet avis, rendu obligatoire depuis le 1er mars 2012 en amont de tout dépôt de demande d'urbanisme, confirme la nature de la filière d'assainissement préconisée lors du contrôle de faisabilité et précise son dimensionnement et son implantation selon un plan de masse. Sans cet avis toute demande sera réputée défavorable et justifiera un refus auprès de la DDTM.

- Lors de la réalisation des travaux et avant remblaiement de l'assainissement :
Un avis de contrôle de bonne réalisation des travaux d'ANC et de conformité.

Tableau récapitulatif des prestations du neuf effectuées par le SPANC ces 2 dernières années

Rappel 26 communes	Contrôle de faisabilité		Contrôle de conception implantation		Contrôle de réalisation		Total contrôle ventes ANC	
	Avis SPANC	Redevance	Avis SPANC	Redevance	Avis SPANC	Redevance	Avis SPANC	Redevance
TOTAL 2015	54	43	26	26	22	22	58	58
TOTAL 2014	45	37	38	38	28	28	45	45

Le point sur les contrôle ANC

En 2015, le nombre d'avis d'urbanisme émis par le SPANC en matière de contrôles de faisabilité et de contrôles de conception implantation, est resté constant par rapport à l'année 2014. Les contrôles de réalisation de travaux, quant à eux, ont diminué (12 contrôles de moins qu'en 2014).

Globalement, en 2015, 160 demandes d'urbanisme et contrôles d'installations d'ANC neuves, tous avis confondus, ont été taités par le SPANC, et 160 ont donné lieu à une redevance. Les 11 avis non-assujettis aux redevances correspondent à des renouvellements de demande d'urbanisme.

Les contrôles des installations d'assainissement non-collectif existantes

Ce contrôle, rendu obligatoire par la loi sur l'eau de janvier 1992, est périodique. Pour les installations d'assainissement autonomes faisant partie du territoire de la Communauté de communes du Pays de Nay, il s'effectue tous les 6 ans. Seules les installations d'ANC récemment contrôlées conformes par le SPANC - moins de 3 ans - et celles dont l'immeuble va être prochainement raccordé au réseau d'assainissement collectif - d'ici 2 à 3 ans - ne sont pas concernées par ce contrôle. Le premier cycle, démarré en 2007, a donc pris fin en 2013. Il aura permis de contrôler environ 2600 installations d'assainissement non-collectif. Aujourd'hui, le SPANC recontrôle toutes ces installations.

Depuis 2012, avec l'entrée en vigueur de 2 arrêtés ministériels du 07/03/2012 et du 27/04/2012, la réglementation applicable aux installations d'assainissement non-collectif a subi une véritable révision. L'objectif principal de ces textes repose principalement sur l'application de règles claires et uniformes sur l'ensemble du territoire. Les missions du SPANC sont maintenant précisées et les disparités de contrôles qui peuvent exister d'une collectivité à une autre sont ainsi réduites. Le contact avec les usagers est alors facilité, ce qui permet également de donner une meilleure lisibilité à l'action des services de l'Etat et des collectivités.

Concernant le contrôle périodique des installations d'assainissement autonomes, ces 2 arrêtés permettent d'appliquer des critères d'évaluation précis, notamment en ce qui concerne les risques avérés de pollution de l'environnement et de danger pour la santé des personnes. La nature et les délais de réalisation des travaux pour réhabiliter les installations existantes sont déterminés en fonction de ces risques.

Ainsi, pour les installations existantes, en cas de non-conformité, l'obligation de réalisation des travaux est accompagnée des délais suivants :

1 an maximum en cas de vente immobilière.

4 ans maximum si l'installation présente des risques avérés de pollution de l'environnement ou des dangers pour la santé des personnes.

Le deuxième cycle des contrôles a donc débuté au mois de mai 2014. Environ 1000 visites ont été réalisées dans le cadre de ce contrôle périodique. Toutes les autres installations seront visitées avant fin 2016, par les techniciens du SPANC de la Communauté de communes.

Communes	Diagnostiques réalisés à ce jour	Nombre total de diagnostics à réaliser
ANGAIS	4	91
ARROS NAY	89	100
ARTHEZ ASSON	214	235
ASSON	306	320
BALIROS	16	21
BAUDREIX	4	128
BENEJACQ	37	51
BEUSTE	5	204
BOEIL BEZING	5	82
BORDERES	13	233
BORDES	30	45
BOURDETTES	11	11
BRUGES CAPBIS MIFAGET	175	199
COARRAZE	12	156
HAUT DE BOSDARROS	105	112
IGON	14	16
LAGOS	23	200
LESTELLE BETHARRAM	85	85
MIREPEIX	14	12
MONTAUT	16	127
NAY	6	87
PARDIES PIETAT	10	12
ST ABIT	1	1
ST VINCENT	8	130
TOTAL DIAGNOSTICS REALISES SUR CCPN	1203	2652

glossaire

ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
AEP	Adduction d'eau potable
AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANC	Assainissement non collectif
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APGL	Agence publique de gestion locale
ARS	Agence régionale de santé
AUDAP	Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BP	Budget primitif
CAF	Caisse d'allocations familiales
CC	Communauté de communes
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCPN	Communauté de communes du Pays de Nay
CDCI	Commission départementale de la coopération Intercommunale
CDG	Centre de gestion
CE	Conseil d'exploitation (Office de tourisme)
CEJ	Contrat enfance jeunesse
CET	Centre d'enfouissement technique
CGI	Code général des impôts
CHSCT	Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail
CIID	Commission intercommunale des impôts directs
CLIC	Centre local d'information et de communication
CNAS	Comité national d'action sociale
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CRPF	Centre régional de la propriété forestière
CTP	Comité technique paritaire
DLA	Dispositif local d'accompagnement
DSP	Délégation de service public
DOB	Débat d'orientations budgétaires
EMD	Enquête ménages-déplacements
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPFL	Etablissement public foncier local
ERP	Etablissement recevant du public
ETP	Equivalent temps plein
FAU	Film agricole usagé
FNP	Fonds national de prévention
LAEP	Lieu d'accueil enfants-parents
MNS	Maître-nageur sauveteur
MAPA	Marché à procédure adaptée
OCM	Opération collective de modernisation
OPAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
OTC	Office de tourisme communautaire
PADD	Projet d'aménagement et de développement durables
PFM	Plan de formation mutualisé
PLAI	Prêt locatif aidé d'intégration
PLR	Plan local de randonnées
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUS	Prêt locatif à usage social
PMI	Protection maternelle et infantile
PPRDF	Plan pluriannuel régional de développement forestier
PPRI	Plan de prévention du risque inondation
RAM	Relais d'assistantes maternelles
SAPAN	Syndicat d'assainissement du Pays de Nay
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SDCI	Schéma départemental de coopération intercommunal
SEAPAN	Syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay
SHEM	Société hydro-électrique du Midi
SMTD	Syndicat mixte de traitement des déchets
SIG	Système d'information géographique
SIVU	Syndicat intercommunal à vocation unique
SPANC	Service public d'assainissement non collectif
STEP	Station d'épuration
TIC	Technologies d'information et de communication
TPU	Taxe professionnelle unique
UPPN	Union des professionnels en Pays de Nay

Communauté de communes du Pays de Nay

PAE Monplaisir - 64800 Bénéjacq - 05 59 61 11 82
contact@paysdenay.fr · www.paysdenay.fr

Directeur de la publication

Christian Petchot-Bacqué

Conception

scom communication · 8 rue des Pyrénées, Nay · www.stockli.fr

Crédits photographiques

CCPN · Office Tourisme Communautaire · Maison du Val d'Azun
Nayeo · Nayart · Bastide 64 · École de musique du pays de Nay
Jean Jacques Stockli · Création Virtuelle



